

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉMOIRE SUR LE PÈRE MARQUETTE. (1)

Les manuscrits suivants sont des copies corrigées de la main même du R. P. Claude Dablon, supérieur des Jésuites du Canada, 1° du *Journal de découverte du Mississipi en 1673* par le Père Marquette, 2° du récit par le P. Dablon d'un second voyage fait aux Illinois par le même P. Marquette en 1674-75. . . .

Le R. P. Casot, décédé à Québec en 1800, dernier des anciens Jésuites du Canada, avait, avant sa mort, fait divers cadeaux aux Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec, du nombre desquels étaient ces manuscrits et plusieurs autres écrits alors encore en dépôt aux archives du Collège de la Compagnie. Ces dames ont fidèlement gardé ces divers et précieux papiers jusqu'en octobre 1844, qu'elles ont eu la bonne pensée et la générosité d'en faire don au R. P. Félix Martin, supérieur des nouveaux Missionnaires Jésuites, venus en 1842 pour reprendre l'œuvre de leurs nobles devanciers en Canada, et c'est de ce Père que j'ai obtenu la permission de faire les copies suivantes :

“ Récit des voyages et découvertes du P. Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus en l'année 1673 et suivante.

§ 1. Le jour de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge (1872), que j'avais toujours invoquée depuis que je suis en ce pays des Outaouais, pour obtenir de Dieu la grâce de pouvoir visiter les nations qui sont sur la rivière de Mississipi, fut justement celui auquel arriva M. Joliet avec les ordres de M. le Comte de Frontenac notre Gouverneur et de M. Talon notre Intendant, pour faire avec moi cette découverte. Je fus d'autant plus ravi de cette bonne nouvelle, que je voyais que mes desseins allaient être accomplis, et que je me trouvais dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de tous

(1) Nous devons à l'obligeance de notre vieil ami PHILALÈTHE la communication de cet article, sorti de la plume du vénérable archéologue, feu M. Jacques Viger. Nous nous bornerons néanmoins à des extraits. L'appendice est de Philalèthe et sera lu avec intérêt.—*Note de la Rédaction.*

ces peuples, et particulièrement pour les Illinois qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance, lorsque j'étais à la Pointe du Saint-Esprit, de leur porter chez eux la parole de Dieu.

Nous ne fûmes pas longtemps à préparer tout notre équipage, quoique nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée ; du blé d'inde avec quelque viande boucanée, furent toutes nos provisions, avec lesquelles nous nous embarquâmes sur deux canots d'écorce, M. Joliet et moi avec cinq hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise.

Ce fut donc le 13^e jour de mai 1673 que nous partîmes de la Mission de St-Ignace à Michillimakinac où j'étais pour lors. La joie que nous avions d'être choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir, et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportâmes toutes les précautions que nous pûmes afin que si notre entreprise était hasardeuse elle ne fût pas téméraire ; pour ce sujet nous prîmes toutes les connaissances que nous pûmes des Sauvages qui avaient fréquenté ces endroits-là et même nous traçâmes sur leur rapport une carte de tout ce nouveau pays ; nous y fîmes marquer les rivières sur lesquelles nous devons naviguer, les noms des peuples et des lieux par lesquels nous devons passer, le cours de la grande rivière et quel rumb de vent nous devons tenir quand nous y serions.

Surtout je mis notre voyage sous la protection de la Sainte-Vierge Immaculée, lui promettant que si elle nous faisait la grâce de découvrir la grande rivière, je lui donnerais le nom de la Conception, et que je ferais aussi porter ce nom à la première mission que j'établirais chez ces nouveaux peuples, ce que j'ai fait de vrai chez les Illinois.

§ 2. Avec toutes ces précautions nous faisons jouer joyeusement les avirons sur une partie du lac Huron et celui des Illinois (1) et dans la baie des Puants (2).

La première nation que nous rencontrâmes fut celle de la *Folle-Avoine*. (3) J'entraï dans leur rivière pour aller visiter ces peuples,

(1) Lac Michigan.

(2) La Baie Verte (Green Bay.)

(3) Ils étaient connus des autres sauvages sous le nom de Malhomines, et on les regardait comme une branche de Pottaoutomies.

auxquels nous avons prêché l'évangile depuis plusieurs années ; aussi se trouve-t-il parmi eux plusieurs bons chrétiens. . . .

Je racontai à ces peuples de la Folle-Avoine le dessein que j'avais d'aller découvrir ces nations éloignées pour les pouvoir instruire des mystères de notre sainte religion. Ils en furent extrêmement surpris, et firent tout leur possible pour m'en dissuader ; ils me représentaient que je rencontrerais des nations qui ne pardonnent jamais aux étrangers, auxquels ils cassent la tête sans aucun sujet ; que la guerre qui était allumée entre divers peuples qui étaient sur notre route, nous exposait à un autre danger manifeste d'être tués par les bandes de guerriers qui sont toujours en campagne ; que la grande rivière est très dangereuse, quand on n'en sait pas les endroits difficiles ; qu'elle est pleine de monstres effroyables, qui dévoraient les hommes et les canots tout ensemble ; qu'il y a même un démon qu'on entend de fort loin qui en ferme le passage et qui abîme ceux qui osent en approcher ; enfin que les chaleurs sont si excessives en ces pays-là qu'elles nous causeraient la mort infailliblement.

Je les remerciai de ces bons avis qu'ils me donnaient, mais je leur dis que je ne pouvais pas les suivre, puisqu'il s'agissait du salut des âmes pour lesquelles je serais ravi de donner ma vie ; que je me moquais de ce démon prétendu, que nous nous défendrions bien de ces monstres marins, et qu'au reste nous nous tiendrions sur nos gardes pour éviter les autres dangers dont ils nous menaçaient. Après les avoir fait prier Dieu et leur avoir donné quelque instruction, je me séparai d'eux, et nous étant embarqués sur nos canots, nous arrivâmes peu de temps après dans le fond de la baie des Puants, où nos Pères travaillent utilement à la conversion de ces peuples, en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont. . . .

Nous quittâmes cette baie pour entrer dans la rivière qui s'y décharge ; (1) elle est très belle en son embouchure et coule doucement ; elle est pleine d'outardes, de canards, de cercelles et d'autres oiseaux qui y sont attirés par la folle-avoine, dont ils sont fort friands ; mais quand on a un peu avancé dans cette rivière, on la trouve très difficile, tant à cause des courants que des roches affilées, qui coupent les canots et les pieds de ceux qui sont obligés de les traîner, surtout quand les eaux sont basses. Nous franchîmes

(1) La rivière des Outagamis, Sauvages que les Français ont appelés Renards.

pourtant heureusement ces rapides et en approchant de Mascoutens, la *Nation du Feu*, j'eus la curiosité de boire des eaux minérales de la rivière qui n'est pas loin de cette bourgade. Je pris aussi le temps de reconnaître un simple qu'un sauvage qui en sait le secret a enseigné au P. Allouez avec beaucoup de cérémonie. La racine sert contre la morsure des serpents, Dieu ayant voulu donner ce remède contre un venin qui est très fréquent en ce pays. J'en mis dans mon canot pour l'examiner à loisir pendant que nous avançons toujours vers Mascoutens où nous arrivâmes le 7 juin.

§ 3. C'est ici le terme des découvertes qu'ont faites les Français, car ils n'ont point encore passé plus avant. . . .

Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés que nous assemblâmes les anciens M. Joliet et moi. Il leur dit qu'il était envoyé de la part de Monsieur notre Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays et moi de la part de Dieu pour les éclairer des lumières du saint Évangile. . . ; que nous aurions besoin de deux guides pour nous mettre dans notre route. Nous leur fîmes un présent, en les priant de nous les accorder, ce qu'ils firent très civilement, et même voulurent aussi nous parler par un présent qui fut une natte pour nous servir de lit pendant tout notre voyage.

Le lendemain, qui fut le dixième de juin, deux Miamis qu'on nous donna pour guides s'embarquèrent avec nous, à la vue d'un grand monde qui ne pouvait assez s'étonner de voir sept Français, seuls et dans deux canots, oser entreprendre une expédition si extraordinaire et si hasardeuse.

Nous savions qu'à trois lieues de Mascoutens était une rivière qui se décharge dans le Mississipi ; nous savions encore que le rumb de vent que nous devons tenir pour y arriver était l'ouest surouest ; mais le chemin est partagé de tant de marais et de petits lacs, qu'il est aisé de s'y égarer, d'autant plus que la rivière qui y mène est si chargée de folle-avoine, qu'on a peine à en reconnaître le canal ; c'est en quoi nous avons bien besoin de nos deux guides ; aussi nous conduisirent-ils heureusement jusqu'à un portage de 2,700 pas et nous aidèrent à transporter nos canots pour entrer dans cette rivière ; après quoi ils s'en retournèrent, nous laissant seuls en ce pays inconnu, entre les mains de la Providence.

Nous quittons donc les eaux qui vont jusqu'à Québec à 4 ou 500 lieues d'ici, pour prendre celles qui nous conduiront désormais dans des terres étrangères. Avant que de nous embarquer, nous commençames tous ensemble une nouvelle dévotion à la Sainte-Vierge

Immaculée, que nous pratiquâmes tous les jours, lui adressant des prières particulières pour mettre sous sa protection et nos personnes et le succès de notre voyage, et après nous être encouragés les uns les autres nous montons en canot.

La rivière sur laquelle nous nous embarquâmes s'appelle Ouisconsin. Elle est fort large, son fond est du sable qui fait diverses battures, lesquelles rendent cette navigation très difficile ; elle est pleine d'îles couvertes de vignes. Sur les bords paraissent de bonnes terres entremêlées de bois, de prairies et de côteaux.....

Notre route était au surouest et après avoir navigué environ 30 lieues, nous aperçumes un endroit qui avait toutes les apparences de mine de fer ; et de fait, un de nous qui en a vu autrefois, assure que celle que nous avons trouvée est fort bonne et très abondante. Elle est couverte de trois pieds de bonne terre, assez proche d'une chaîne de rochers dont le bas est plein de fort beau bois. Après 40 lieues sur cette même route nous arrivons à l'embouchure de notre rivière, et nous trouvant à 42 degrés et demi d'élévation, nous entrons heureusement dans le Mississipi, le 17 juin, avec une joie que je ne peux pas expliquer.

§ 4. Nous voilà donc sur cette rivière si renommée, dont j'ai tâché de remarquer attentivement toutes les singularités.

La rivière de Mississipi tire son origine de divers lacs qui sont dans le pays des peuples du Nord. Elle est étroite à sa décharge de Miskous. Son courant qui porte du côté du Sud est lent et paisible. A la droite on voit une grande chaîne de montagnes fort hautes, et à la gauche de belles terres. Elle est coupée d'îles en divers endroits. En sondant nous avons trouvé dix brasses d'eau. La largeur est fort inégale : elle a quelquefois trois quarts de lieue et quelquefois elle se rétrécit jusqu'à trois arpents. Nous suivons doucement son cours, qui va au Sud et au Sud-est jusqu'au 42^e degré d'élévation.

C'est ici que nous nous apercevons bien qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes, les îles sont plus belles et couvertes de plus beaux arbres.....

Nous avançons toujours, mais comme nous ne savions pas où nous allions ayant fait déjà plus de 100 lieues sans avoir rien découvert que des bêtes et des oiseaux, nous nous tenons bien sur nos gardes ; c'est pourquoi nous ne faisons qu'un petit feu à terre sur le soir, pour préparer nos repas, et après souper nous nous en éloignons le plus que nous pouvons, et nous allons passer la nuit

dans nos canots que nous tenons à l'ancre sur la rivière, assez loin des bords ; ce qui n'empêche pas que quelqu'un de nous ne soit toujours en sentinelle, de peur de surprise . . .

Enfin le 25 juin nous aperçûmes sur le bord de l'eau des pistes d'hommes, et un petit sentier assez battu qui entraînait dans une belle prairie. Nous nous arrêtâmes pour l'examiner, et jugeant que c'était un chemin qui conduisait à quelque village de Sauvages, nous prîmes résolution de l'aller reconnaître. Nous laissons donc nos deux canots sous la garde de nos gens, leur recommandant bien de ne pas se laisser surprendre ; après quoi, M. Joliet et moi entreprîmes cette découverte assez hasardeuse pour deux hommes seuls qui s'exposent à la discrétion d'un peuple barbare et inconnu. Nous suivons en silence ce petit sentier et après avoir fait environ deux lieues, nous découvrîmes un village sur le bord d'une rivière (1) et deux autres sur un coteau, écartés du premier d'une demi-lieue. Ce fut pour lors que nous nous recommandâmes à Dieu de bon cœur, et ayant imploré son secours, nous passâmes outre sans être découverts et nous vinmes si près que nous entendions même parler les Sauvages.

Nous crûmes donc qu'il était temps de nous découvrir, ce que nous fîmes par un cri que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrêtant sans plus avancer. A ce cri les Sauvages sortent promptement de leurs cabanes et nous ayant probablement reconnus pour Français, surtout voyant une *Robe-noire*, ou du moins n'ayant aucun sujet de défiance, puisque nous n'étions que deux hommes et que nous les avions avertis de notre arrivée, ils députèrent quatre vieillards pour nous venir parler, dont deux portaient des calumets bien ornés et empanachés de divers plumages. Ils marchaient à petits pas, et élevant leurs calumets vers le soleil, ils semblaient lui présenter à fumer, sans néanmoins dire aucun mot. . . Enfin nous ayant abordés, ils s'arrêtèrent pour nous considérer avec attention.

Je me rassurai, voyant ces cérémonies qui ne se font parmi eux qu'entre amis, et bien plus quand je les vis couverts d'étoffes, jugeant par là qu'ils étaient de nos alliés. Je leur parlai donc le premier et je leur demandai qui ils étaient. Ils me répondirent qu'ils étaient

(1) La *Moingnona* ; les traiteurs français l'ont appelée *Rivière des Moins* ; ils nommaient *moins*, les chats sauvages, comme ils appelaient *plus*, les castors. C'est de cette *Rivière des Moins* ou des chats sauvages que l'on a fait par erreur la *Rivière des Moines*.

Illinois... Ensuite ils nous invitèrent d'entrer dans leur village, où tout le peuple nous attendait avec impatience.

§ 5. A la porte de la cabane où nous devions être reçus¹ était un vieillard qui nous attendait... tenant ses mains étendues et levées vers le soleil... Quand nous fîmes proches de lui, il nous fit ce compliment : " Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter ; tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes."

Cela dit, il nous introduisit dans la sienne, où il y avait une foule de monde qui nous dévorait des yeux, qui cependant gardait un profond silence ; on entendait néanmoins ces paroles qu'on nous adressait de temps en temps et d'une voix basse : " Que voilà qui est bien, mes frères, de ce que vous nous visitez."...

Voyant tout le monde assemblé et dans le silence, je leur parlai par quatre présents que je leur fis. Par le 1er, je leur disais que nous marchions en paix pour visiter les nations qui étaient sur la rivière jusqu'à la mer. Par le 2me, je leur déclarai que Dieu qui les a créés avait pitié d'eux, puisqu'après tant de temps qu'ils l'ont ignoré, il voulait se faire connaître à tous ces peuples... Par le 3ème, que le grand capitaine des Français leur faisait savoir que c'était lui qui mettait la paix partout et qui avait dompté l'Iroquois. Enfin par le 4ème, nous les priions de nous donner toutes les connaissances qu'ils avaient de la mer, et des nations par lesquelles nous devions passer pour y arriver.

Quand j'eus fini mon discours, le Capitaine se leva, et tenant la main sur la tête d'un petit esclave qu'il nous voulait donner, il dit : " Je te remercie, Robe-noire, et toi, Français (s'adressant à M. Joliet), de ce que vous prenez tant de peine pour nous venir visiter ; jamais la terre n'a été si belle, ni le soleil si éclatant qu'aujourd'hui... Voici mon fils que je donne pour te faire connaître mon cœur... C'est toi qui connais le grand génie qui nous a tous faits ; c'est toi qui lui parles et qui écoutes sa parole ; demande-lui qu'il me donne la vie et la santé, et viens demeurer avec nous pour nous le faire connaître,"

Cela dit, il mit le petit esclave proche de nous et nous fit un second présent, qui était un calumet tout mystérieux... Il nous témoignait par ce présent l'estime qu'il faisait de Monsieur notre Gouverneur, sur le récit que nous lui en avions fait, et par un troisième il nous priait de la part de toute sa nation, de ne pas passer outre, à cause des grands dangers où nous nous exposions...

Nous couchâmes dans la cabane du capitaine et le lendemain nous primes congé de lui, promettant de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il nous conduisit jusqu'à nos canots avec près de 600 personnes, qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouvaient de la joie que notre visite leur avait causée. Je m'engageai en mon particulier, en leur disant adieu, que je viendrais l'an prochain demeurer avec eux, pour les instruire,

§ 6. Nous prenons congé de nos Illinois sur la fin de juin vers les trois heures après-midi, et nous nous embarquons à la vue de tous ces peuples qui admirent nos petits canots n'en ayant jamais vu de semblables.

Nous descendons suivant le courant. . . . Comme nous voguions paisiblement dans une belle eau claire et dormante, nous entendîmes le bruit d'un rapide dans lequel nous allions tomber. Je n'ai rien vu de plus affreux, un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlots flottants, sortait de l'embouchure de la rivière *Pekitanoui* (1) avec tant d'impétuosité qu'on ne pouvait s'exposer à passer à travers sans grand danger. L'agitation était telle que l'eau en était boueuse et ne pouvait s'épurer. *Pekitanoui* est une rivière considérable qui, venant d'assez loin du côté du norouest, se décharge dans le Mississippi ; plusieurs bourgades de Sauvages sont placées le long de cette rivière, et j'espère par son moyen faire la découverte de la *Mer Vermeille* ou de Californie, si Dieu m'en fait la grâce et me donne la santé, afin de pouvoir publier l'Évangile à tous les peuples de ce nouveau-monde, qui ont croupi si longtemps dans les ténèbres de l'infidélité.

Après avoir fait environ 20 lieues droit au sud et un peu moins au sud-est, nous nous trouvons à une rivière nommé *Ouaboukigou* (2) dont l'embouchure est par les 36 degrés d'élévation. Avant que d'y arriver, nous passons par un lieu redoutable aux Sauvages, parce qu'ils estiment qu'il y a un *manitou*, c'est-à-dire un démon qui dévore les passants ; et c'est de quoi nous menaçaient les Sauvages qui nous voulaient détourner de notre entreprise. Voici ce démon : c'est une petite anse de rochers haute de 20 pieds où se dégorge tout le courant de la rivière, lequel étant repoussé contre celui qui le suit et arrêté par une île qui est proche, est contraint de passer par un

(1) Nom algonquin du *Missouri*.

(2) L'*Ouabache*. On la nomme actuellement *Ohio* ou Belle-Rivière. L'*Ouabache* actuel est une grande rivière qui tombe dans l'*Ohio* à environ 50 lieues du Mississippi.

petit canal, ce qui ne se fait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux qui rebroussent les unes sur les autres, et sans un grand tintamarre qui donne de la terreur à des Sauvages qui craignent tout ; mais cela ne nous empêcha point de passer et d'arriver à Ouaboukigou . . .

C'est ici que nous commençons à voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la rivière. Elles ont un vert fort agréable ; tous les nœuds sont couronnés de feuilles longues, étroites et pointues ; elles sont fort hautes et en si grande quantité que les bœufs sauvages ont peine de les forcer . . .

Comme nous nous laissions aller en cet état au gré de l'eau, nous aperçûmes à terre des Sauvages armés de fusils avec lesquels ils nous attendaient. Je leur présentai d'abord mon calumet empanaché, pendant que nos Français se mettent en défense . . . Ils avaient néanmoins autant de peur que nous, et ce que nous prenions pour signal de guerre était un invitation qu'ils nous faisaient de nous approcher, pour nous donner à manger . . . Ils nous assurèrent qu'il n'y avait plus que dix journées jusqu'à la mer ; qu'ils achetaient les étoffes et toutes autres marchandises des Européens qui étaient du côté de l'Est . . .

Ces nouvelles animèrent nos courages et nous firent prendre l'aviron avec une nouvelle ardeur. Nous avançons donc, et nous ne voyons plus tant de prairies, parce que les deux côtés de la rivière sont bordés de hauts bois. Les cotonniers, les ormes et les bois blancs y sont admirables pour leur hanteur et leur grosseur . . .

Nous étions descendus proche des 33 degrés d'élévation, ayant presque toujours été vers le sud, quand nous aperçûmes un village sur le bord de l'eau nommé *Mitchigameu*. Nous eûmes recours à notre patronne et à notre conductrice la Sainte-Vierge Immaculée, et nous avions bien besoin de son assistance ; car nous entendîmes de loin les Sauvages qui s'animaient au combat par leurs cris continuels. Ils étaient armés d'arcs, de flèches, de haches, de massues et de boucliers. Ils se mirent à nous attaquer par terre et par eau . . . J'avais beau montrer le calumet et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre, l'alarme continuait toujours et l'on se préparait déjà à nous percer de flèches, quand Dieu toucha soudainement le cœur des vieillards qui étaient sur les bords de l'eau . . . ils arrêtaient l'ardeur de leur jeunesse et même deux de ces anciens ayant jeté dans notre canot, comme à nos pieds, leurs arcs et leurs carquois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent

approcher de terre, où nous débarquâmes non sans crainte de notre part. Il fallut au commencement parler par gestes, parce que personne n'entendait rien des six langues que je savais ; il se trouva enfin un vieillard qui parlait un peu l'illinois.

Nous leurs fîmes paraître par nos présents que nous allions à la mer ; ils entendirent bien ce que nous voulions dire, mais je ne sais s'ils conçurent ce que je leur dis de Dieu et des choses de leur salut. C'est une semence jetée en terre qui fructifiera en son temps. Nous n'eûmes point d'autre réponse sinon que nous apprendrions tout ce que nous désirions d'un autre grand village nommé *Akensea* (1) qui n'était qu'à 8 ou 10 lieues plus bas, et nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude.

§ 7. Nous nous embarquâmes le lendemain de grand matin avec notre interprète. Un canot où étaient dix Sauvages allait devant nous. Étant arrivés à une demi-lieué des *Akenseas*, nous vîmes paraître deux canots qui venaient au devant de nous. Celui qui y commandait était debout tenant en main le calumet, avec lequel il faisait plusieurs gestes selon la coutume du pays ; il vint nous joindre en chantant assez agréablement et nous donna à fumer, après quoi il nous présenta de la sagamité et du pain fait de blé d'Inde, dont nous mangeâmes un peu ; ensuite, il prit le devant, nous ayant fait signe de venir doucement après lui. . .

Nous trouvâmes là par bonheur un jeune homme qui entendait l'illinois beaucoup mieux que l'interprète que nous avions amené de *Mitchigamea* ; ce fut par son moyen que je parlai d'abord à toute cette assemblée par les présents ordinaires ; ils admiraient ce que je leur disais de Dieu et des mystères de notre sainte foi, ils faisaient paraître un grand désir de me retenir avec eux pour les pouvoir instruire.

Nous leur demandâmes ensuite ce qu'ils savaient de la mer. Ils nous répondirent que nous n'étions qu'à cinq journées ; qu'ils ne connaissaient pas les nations qui l'habitaient, qu'au reste nous nous exposions beaucoup de passer plus outre, à cause des courses continuelles que ces peuples font sur la rivière. . .

Le soir les anciens firent un conseil secret dans le dessein que quelques-uns avaient de nous casser la tête pour nous piller ; mais le chef rompit toutes ces menées, nous ayant envoyé quérir pour marque de parfaite assurance ; il dansa le calumet devant nous et pour nous ôter toute crainte, il m'en fit présent.

(1) On écrit communément *Arkansas*.

Nous fîmes, M. Joliet et moi, un autre conseil pour délibérer sur ce que nous aurions à faire. Après avoir attentivement considéré que nous n'étions pas loin du Golfe du Mexique, qu'indubitablement la rivière Mississipi avait sa décharge dans le golfe, nous considérâmes de plus que nous nous exposions à perdre le fruit de ce voyage, duquel nous ne pourrions donner aucune connaissance, si nous allions nous jeter entre les mains des Espagnols qui, sans doute, nous auraient du moins retenus captifs. En outre, nous voyions bien que nous n'étions pas en état de résister à des Sauvages alliés des Européens, nombreux et experts à tirer du fusil, qui infestaient continuellement le bas de cette rivière. . . .

Tous ces raisons firent conclure pour le retour que nous déclarâmes aux Sauvages, et pour lequel nous nous préparâmes après un jour de repos.

J. VIGER.

(*A suivre.*)

JOURNALISTES JACOBINS

De 1789 à 1793.

Pendant les deux règnes de Louis XV et de Louis XVI, les journaux vivaient, tant bien que mal comme auparavant, sous un régime équivoque entre la tolérance et l'arbitraire légal. Aussi, tandis qu'il se publiait sous diverses formes un très grand nombre d'écrits, ne se créa-t-il aucun journal de quelque importance pour se faire l'interprète des nouveautés philosophiques, économiques, politiques et sociales qui agitaient les esprits. A la veille de 1789, il n'y avait aucune feuille périodique à laquelle on pût donner le titre de journal politique, dans le sens qu'on entend aujourd'hui. Peu après l'ouverture des Etats-Généraux, Mirabeau ayant donné l'exemple de la violation de la loi, on compte, rien qu'à Paris, des centaines de journaux s'emparant de tout, censurant tout, et mêlant la vie publique et la vie privée à la guerre des opinions les plus contradictoires.

Les mots de liberté, de vertu, de philosophie jaillissent, comme par magie, de tous les encriers jacobins.

Un premier trait commun à tous les journalistes jacobins, est le plus complet mépris de la liberté ; ils en font une déesse et lui dressent des autels, ce qui ne les empêche pas de la déshonorer et de la violer les uns après les autres. Un second trait commun à tous, est de préconiser la vertu et la morale, lorsqu'ils vivent, pour la plupart, dans la crapule, le concubinage ou l'adultère, en deux mots descendent jusque dans les bas-fonds de l'immoralité. Un dernier trait également commun à tous les journalistes jacobins, est la haine du christianisme et l'émulation de leurs efforts pour détruire dans le peuple les dernières traces de tout sentiment religieux ; de là s'ensuivit que le peuple devint une véritable bête féroce déchaînée contre la société.

Pour ce qui est de la forme, les jacobins rédigent leurs journaux avec un égal sans-gêne envers la grammaire, l'honnêteté et le bon goût. Des tirades déclamatoires et vides ; une sentimentalité hypocrite et pleurarde ; l'arrogance prise pour la franchise d'hommes libres, la grossièreté pour une vertu républicaine ; les grands mots en place

de pensées dans les écrits ; des phrases boursoufflées en place de vertus ; tel est, en quelques mots, le résumé des journaux jacobins, qui sont pourtant le pouvoir politique le plus malfaisant et le plus redoutable de la Révolution, jusqu'au jour où Bonaparte met le scellé sur les presses.

On serait étonné en lisant les journaux du Jacobinisme, dont la médiocrité est le caractère général, de voir de pareils écrivains dominer le pays, si l'on ne savait qu'il faut pour mener la multitude en temps de crises, moins de grandeur dans l'esprit que d'opiniâtreté passionnée ; moins de génie que de volonté ; moins de sentiment que d'ambition.

Les journalistes jacobins, grâce à la concordance de leurs vices et de leur ambition avec les passions envieuses et cupides d'en bas, deviennent en peu de temps les manipulateurs souverains de tous les éléments révolutionnaires. Soutenus par ces éléments, tandis que les hautes classes sont décimées par la proscription et par la mort, les journalistes jacobins commencent à dicter des lois aux Assemblées, et finissent par faire monter au pouvoir leurs principaux chefs. Ces hommes d'Etat d'un nouveau genre, n'ayant aucune connaissance des mystères de l'organisation des peuples, ne font sous prétexte de constituer une France nouvelle, que démolir l'ancienne.

BARRÈRE publie, de 1789 à 1791, le *Point du Jour*, écrit avec un style facile, mais si incolore qu'il ressemble à un jet intarissable d'eau tiède.

Avant 1789, Barrère a eu des succès dans les jeux floraux du midi, et s'est acquis une célébrité locale dans sa province, grâce à ses éloges de Louis XII et de Léfranc de Pompignan, où il exalte, en style académique, les bienfaits de la monarchie, et où il attaque le philosophisme anti-religieux de son siècle.

Dans le *Point du Jour*, fondé tout de suite après la convocation des Etats-Généraux, Barrère, bien que louvoyant entre les opinions opposées, incline vers les idées modérées. Mais c'est, au fond, un de ces hommes d'une nature servile qui tournent du côté où souffle le vent de la fortune, et qui, par intérêt ou par peur, marchent avec le plus fort. Aussi Barrère, le journaliste modéré de 1789, sera-t-il, dans la suite, membre du Comité de salut public et poète lyrique de la guillotine ; douze ans plus tard, il sera libelliste et espion de police à la solde de Napoléon, qui ne put ou ne voulut en faire autre chose. Barrère quoique très utile pour toutes les besognes de com-

mande, fut moins bien loti que la plupart de ses anciens collègues à la Convention, qui, de farouches tyrannicides, comme lui, s'étaient comme lui, transformés en courtisans à l'échine pliante.

GORSAS rédige, de juin 1789 à juin 1793, *Le Courrier de Versailles à Paris, et de Paris à Versailles* ; en mars 1791, il donne à ce journal le titre de *Courrier des Départements*.

Cet écrivain, pendant longtemps l'un des plus populaires de son époque, n'est pas un méchant homme ; mécontent de son sort, il s'est jeté dans la Révolution parce qu'il y voit un moyen de sortir de la médiocrité. Gorsas sent la popularité s'éloigner de lui, à partir du jour où il ne veut pas suivre les Jacobins dans la voie du sang. Journaliste, Gorsas proteste énergiquement contre les crimes de 1793 ; Conventionnel, il refuse courageusement de voter la mort de Louis XVI. Gorsas, comme on le voit, est un de ces niais dont on rencontre un bon nombre même parmi les gens d'esprit, qui, après avoir chargé une mine et mis le feu à la mèche, sont tout étonnés qu'elle fasse explosion.

Gorsas périt sur l'échafaud. Si la fin de sa vie publique est différente du commencement, il n'en est pas moins vrai qu'il a contribué à préparer les crimes à l'accomplissement desquels il refuse de prendre une part active.

Le journal de Gorsas, disent les Bibliographies, est très curieux et très instructif pour tout ce qui concerne le procès de Louis XVI et la lutte entre la Montagne et la Gironde.

BRISOT : *Le Patriote français*, de juin 1789 à juin 1793.

Brissot, fils d'un pâtissier de Chartres, avait reçu une instruction supérieure à sa naissance ; c'était commun à cette époque. L'instruction ne coûtant rien ou presque rien, les fils des petits bourgeois et des cultivateurs voient, en allant au collège, un moyen de s'élever au-dessus de leur position, mais ils réussissent rarement à s'en faire une autre. On signalait les inconvénients de cette tendance vers l'instruction. " Il n'y a, pour ces jeunes gens, d'autre état que de grossir le nombre des sollicitateurs d'emplois, des procureurs, des sergents et autres engeances dont la France fourmille." (1)

Brissot entre dans le monde à la recherche d'une position, et déterminé à sortir, aux dépens des classes plus favorisées du sort, de l'humble condition dans laquelle il est né. Les vanités roturières

(1) L'intendant Amelot.

ont été, au XVIIIe siècle, un mobile de révolution bien autrement puissant que la prétendue tyrannie monarchique.

Brissot débute chez un procureur ; c'est peu relevé ; alors il imagine de se faire une façon de noblesse en prenant le nom de son village, Ouarville, qu'il habille à l'anglaise, Warville (1), ce qui ne l'empêche pas de déclamer contre l'inégalité des rangs. Cet expédient ne lui porte d'autre profit que de flatter son amour propre ; quant à sa bourse elle reste à sec.

Brissot quitte alors la France, et va tour à tour chercher fortune en Angleterre et en Amérique ; il mène, dans ces deux pays, l'existence précaire et équivoque d'associé à des entrepreneurs de chantage et de libelliste subalterne. " Il avait traversé bien des bourbiers et en avait remporté bien des éclaboussures." (2) Toutefois, dans le cours de ses pérégrinations, il s'initie aux premiers éléments de la " science politique ", et cela lui suffit pour se croire, du coup, un homme d'Etat compétent dans les affaires les plus compliquées.

Bientôt la Révolution ouvre une large carrière aux ambitions plébéiennes et aux aventuriers de plume. Brissot revient en France, fonde le *Patriote français*, et ne tarde pas à se faire remarquer par ses écrits déclamatoires, la hardiesse de ses doctrines et l'appareil philosophique de ses théories sur la liberté.

En Angleterre et aux Etats-Unis, il n'a vu que la superficie des institutions politiques et sociales. Il n'a pas vu combien précieusement les Anglais soignent la Constitution, de crainte que cette vieille toile semée de reprises ne se déchire, si elle était soumise au blanchissage.

Aux Etats-Unis, Brissot n'a pas vu que le succès de leur organisation n'est pas dû à l'institution de la République, mais qu'il est dû, en réalité, à la vertu des hommes qui, formés sous la monarchie anglaise, se rattachent étroitement aux anciennes constitutions et aux vieilles coutumes religieuses des colonies. Il n'a ni vu ni compris que, si les institutions libres de l'Angleterre et des Etats-Unis fonctionnent sans qu'il se produise des à-coups, c'est-à-dire fonctionnent régulièrement, comme le sang circule dans un corps en santé, c'est que ces institutions sont sorties du génie national, et qu'elles étaient imprimées dans les mœurs avant d'être consignées sur un parchemin.

(1) Il prend encore ce nom à Législative.

(2) Edmond Biré, *Légendes des Girondins*.

Brissot revient la tête pleine d'utopies irréalisables, sur lesquelles il bâtit la théorie d'un gouvernement d'une perfection idéale d'après les principes abstraits de la philosophie à la mode ; puisque ces principes sont justes, il faut, à son avis, les appliquer tout de suite à la France, sans se préoccuper que le système lui convienne ou non. Après tout, il doit lui convenir, car le sens de liberté vient aux hommes aussi naturellement que les bras et les jambes.

On ne comprend pas aujourd'hui comment le *Patriote français*, bourré tout au long d'articles vides pour le fond, verbeux, diffus et monotones pour la forme, a pu passionner l'opinion publique comme il la passionnait en faveur d'un écrivain qui n'aurait dû provoquer que l'ennui et le dégoût. Cependant le journal de Brissot, autant qu'on peut l'attribuer à un journal, contribue puissamment à la chute du trône, par ses déclamations contre les formes de la monarchie "constitutionnelle", et par ses calomnies contre les actes du roi. Louis XVI se conformait pourtant avec scrupule à la "Constitution" qu'il avait juré d'observer, tandis que Brissot et son parti qui, eux aussi, avaient juré fidélité à la Constitution, travaillaient à la déchirer.

Voilà Brissot jouissant, pour quelques mois, du fruit de ses écrits ; il est chef du comité des affaires étrangères à la Législative et le personnage le plus en vue de l'Europe. Faisant alors pour le public, figure de diplomate habile, il dit dans son journal que la nation demande la guerre contre l'étranger menaçant, et cette guerre qu'il fait déclarer,—"Nous n'avions pas d'autres moyens de renverser la Constitution et le roi,"—déchaîne sur la France et l'Europe une guerre qui coûtera la vie à six millions d'hommes.

Lorsque les Jacobins "jettent des prunes" au nez de Brissot et retournent, contre lui et son parti, les armes perfides et criminelles dont ils se sont servis sans scrupule pour renverser la royauté, Brissot commence à comprendre que la politique n'est pas matière à création, comme il l'avait rêvé en se berçant d'utopies ; il commence à comprendre qu'on ne détourne pas impunément le cours des vieilles idées d'une nation ; il commence à comprendre que, pour réformer ces idées, la première règle à suivre aurait été de ne pas inventer d'autres idées, mais de modifier celles qui existaient, en se conformant à la méthode lente et continue recommandée par les sages depuis Socrate, et encore en l'employant avec discernement.

Dès lors Brissot voit les choses d'un autre œil ; la calomnie et l'outrage deviennent dignes de châtement ; l'insurrection, qui était

naguère un droit et un devoir, devient un crime abominable. Retour inutile, parce que la logique de la Révolution est de ne pas plus revenir en arrière que de s'arrêter à mi-chemin ; tant pis pour celui qui, ayant marché avec elle, ne veut pas la suivre jusqu'au bout. C'est le sort de Brissot, le premier en date des républicains français. Il périt décapité comme traître à la république. (1)

CONDORCET. *Le Journal de Paris, (1789-1790). La Chronique de Paris, (1789-1793). Le Républicain, (1791).*

Le marquis de Condorcet rédige ces différents journaux avec des collaborateurs dont il n'est pas nécessaire de parler, si ce n'est d'un d'entre eux, l'Anglais Thomas Payne.

Mathématicien subtil et méthaphysicien médiocre, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, Condorcet réunit les meilleures conditions pour déraisonner en politique, car il met les abstractions théoriques à la place des faits et la logique à la place de la raison. Il s'est fait un système du perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, et il rapporte tout à ce beau mot de perfectibilité qui flatte l'orgueil. Condorcet est un de ces raisonneurs à principes absolus et à conséquences extrêmes qui inventent de merveilleuses constitutions, et aux quels il ne manque que de fabriquer des peuples à qui elles puissent s'appliquer.

Mais Condorcet est beaucoup trop mathématicien et trop philosophe pour s'inquiéter de ce détail. Ce grand géomètre est un mécanicien politique ; il matérialise l'humanité et croit qu'on peut agir sur l'homme comme sur la matière inerte soumise dans les fabriques à des engrenages et à des ressorts d'acier. Ce méthaphysicien dogmatique n'oublie qu'une chose, la nature humaine qui ne se prête pas à volonté aux caprices extravagants des utopistes. Il ne comprend pas que pour faire venir à bien et faire prospérer la liberté, il faut, au préalable, extirper des esprits les vices et la corruption, qu'il faut moraliser les âmes ou enchaîner les corps ; et qu'un peuple, sans religion et sans morale, est une bête féroce qu'il faut enfermer.

Nourri d'abstractions, aveuglé par ses formules, Condorcet reste fidèle au culte de la perfectibilité humaine. Au milieu de la plus brutale effervescence, deux jours avant le 20 juin, il "admire" le calme et le bon raisonnement de la multitude. "A la façon dont se peuple se rend compte des événements, on serait tenté de croire

(1) 31 octobre 1793.

qu'il consacre chaque jour quelques heures à l'analyse." Deux jours après le 20 juin, il célèbre le bonnet rouge dont on avait coiffé Louis XVI: " Cette couronne en vaut bien une autre, et Marc-Aurèle ne l'eût pas dédaignée." Le 4 septembre 1792, il écrit dans sa *Chronique de Paris*: " Malheureuse et terrible situation que celle où le caractère d'un peuple naturellement bon et généreux est contraint de se livrer à de pareilles vengeances ! "

Condorcet, on le voit, ressemble à un alchimiste à la recherche de la pierre philosophale, et l'explosion de sa cornue ne le détourne pas de sa chimère. Il a dans son système une foi aussi robuste que celle d'un médecin de comédie aux décisions d'Hippocrate. Si le malade se porte plus mal après le remède, tant mieux : c'est signe qu'il opère. Si le malade meurt, c'est sa faute : car Hippocrate ne peut pas avoir tort.

La *Chronique de Paris* se distingue des autres journaux de Condorcet par le mensonge érigé en système politique. " Il mentait périodiquement avec une effronterie qui depuis n'a jamais été surpassée. Les opinions du côté droit (de la Législative) étaient mutilées, travesties au point que ceux d'entre nous qui les avaient émises ne les reconnaissaient plus le lendemain dans son journal. On lui en faisait des reproches, on l'accusait de perfidie, et le philosophe souriait." (1).

Ce genre de journalisme, qu'on cultive encore dans certain milieu, a de merveilleuses ressources ; elles rendent facile à celui qui écrit la tâche de montrer ses propres opinions toujours triomphantes sur celles des autres, auxquels il fait faire ce qu'ils n'ont pas fait, ou dire ce qu'il n'ont pas dit, ou enfin de défigurer ce qu'ils ont pu faire, ou ce qu'ils ont pu dire. Aussi ce genre de journalisme a-t-il conservé toute son importance en tant que moyen de perfectibilité... révolutionnaire.

De cette perfectibilité-là, Condorcet fait la triste expérience, lorsque ses amis et lui eurent réussi à républicaniser et à déchristianiser le peuple. Proscrit, mis hors la loi, fuyant d'asile en asile pendant sept mois, découvert enfin, il s'empoisonne pour se dérober au couteau, dernière conséquence des sophismes dont il a été un des plus opiniâtres propagateurs.

Thomas Payne, tour à tour fabricant de corsets, employé des douanes anglaises, citoyen adoptif des Etats-Unis, pamphlétaire,

(1) Hua, député de Seine-et-Oise.

journaliste, diplomate, ingénieur, banqueroutier, publiciste, membre de la Convention nationale de France, l'Anglais Thomas Payne, engoué des idées républicaines et ardent apôtre de la religion naturelle, trouve dans Condorcet un esprit de même famille auquel il s'associe naturellement.

Cet idéologue sans portée, plus heureux que son ami, traverse, non sans péril, l'époque redoutable de la Terreur. Prisonnier, sur le point de marcher à l'échafaud, il est sauvé par la mort de Robespierre. On voit Payne encore pendant quelque temps en France, d'où il passe en Amérique où il continue son métier d'apôtre de la république et de la religion naturelle.

FAUCHET, principal rédacteur de *La Bouche de Fer*. (1790-1791.)

Moitié prêtre, moitié philosophe, philanthrope sentimental, et philosophant sur la vertu suivant la mode introduite par J. J. Rousseau. Il n'y a point de signe plus certain que la vertu est malade chez un peuple, que lorsqu'elle y paraît à l'état de philosophie et de sentimentalité. "La vertu doit être virile tout en restant modeste."

L'abbé Fauchet est le premier qui travestit l'Évangile pour l'accommoder aux idées révolutionnaires ; il est, pour sa récompense, élu évêque constitutionnel du Calvados. Il suit avec ardeur le courant jusqu'au 10 août devant lequel ses illusions commencent à se dissiper ; elles se dissipent tout à fait devant les tueries de septembre. Fauchet répudie alors honnêtement ses théories dont les conséquences l'épouvantent ; à dater de là, il se conduit honorablement et courageusement, jusque sur l'échafaud où il périt repentant. (1). C'est, moins le repentir montré par Fauchet, le sort commun des journalistes de ce temps-là : ils passent de la "tribune" de la presse à celle des Assemblées et, de cette dernière, à la guillotine.

Fauchet avait fondé la *Bouche de Fer* en collaboration avec un original dont la cervelle avait été d'ailleurs, détraquée par les utopies du philosophe de Genève. Cet original, nommé Bonneville, s'était forgé une théorie du bonheur parfait, réalisable naturellement, sans secousses, sans effusion de sang, sans aucun inconvénient pour la concorde et la fraternité universelles. Il ne s'agissait que de l'abolition du culte catholique, du partage des terres et de la communauté des femmes.

LAMOURETTE (l'abbé). *Les Prônes civiques ou le Pasteur patriote*, 1791.

(1) 31 octobre 1793.

Lamourette ne doit sa célébrité ni à son journal de terne et courte existence, ni à son titre d'évêque *intrus* de Lyon (1), mais au fameux baiser qui a gardé son nom; baiser que les députés, à son instigation, échangent, en pleine séance de la Législative, pour sceller le paix entre eux. Cette paix dure trois jours. On a dépeint Lamourette comme un homme doux et modéré. Sa harangue dans la séance du 28 août 1791, ne le montre pas sous ces traits. En parlant de la reine : "... Marie Antoinette, cette femme atroce et sanguinaire, cette femme bourreau qui médite, du fond de la retraite qu'elle habite, les moyens de se baigner dans notre sang."

Etrange douceur, étrange modération, étrange charité !

Lamourette périt sur l'échafaud (2), mais non en repentant résigné et courageux comme Fauchet.

MERCIER ET CARRA. *Les Annales patriotiques et littéraires*. (1789-an V).

Mercier, célèbre en son temps par son humeur paradoxale, écrivain d'une fécondité infatigable, ne donnait pourtant aux *Annales* guère que la célébrité de son nom, laissant la rédaction à son collaborateur, Carra.

Débauché, joueur, ruiné, condamné pour vol, coquin fieffé, en fuite à l'étranger, Carra revient en France à la Révolution, et, sans ressources, il se jette dans le patriotisme pour chercher fortune, comme tant de gens de son espèce.

Devenu bientôt le principal rédacteur des *Annales*, il y fait parade d'un amour extrême pour le pauvre peuple, qui ne s'en trouve pas mieux, tandis que lui, Carra, après avoir été un des principaux artisans de la chute de la royauté au 10 août, s'enrichit dans des places et des missions lucratives.

Et le pauvre peuple ? Carra l'aimera toujours, pourvu qu'il n'ait pas, contre les riches, la haine qu'il lui prêchait naguère. Voilà la Révolution.

Accusé de trahison par Robespierre, Carra se met avec les Girondins et partage, le 31 octobre 1793, le sort des principaux membres de cette faction détestable.

(1) Pour remplir un évêché,
Au gré de maint débauché,
On a choisi Lamourette,
Turlurette turlurette.

Le *Petit Gauthier*, feuille royaliste, mars 1791.

(2) 10 janvier 1794.

PRUDHOMME. *Les Révolutions de Paris*, (1789 an II.)

Né dans la basse du peuple, Prudhomme appartient naturellement au parti jacobin. Sa feuille, l'une des plus répandues de ce temps, va dans le sens du Jacobinisme le plus exalté : elle porte pour épigraphe : " Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : levons nous ! "

On trouve, collaborant avec Prudhomme, écrivain de dernier ordre, des remueurs plume plus habiles, quoique aussi rustres : Loustalot, mort à vingt-huit ans, mais déjà si marquant parmi les Jacobins que les clubs des Cordeliers et des Jacobins prennent officiellement le deuil pendant trois jours, comme pour un deuil national ; Sylvain Maréchal, cet énergiqumène qui érige l'athéisme en dogme et en devoir supérieur ; Anaxagoras Chaumette, présentement escamoteur de Dieu et futur inventeur du culte de la Raison : " Mon bon Chaumette, il y a l'Être suprême ! " apostrophe de Robespierre ; enfin Fabre d'Eglantine, sifflé au théâtre et volant à la Bourse.

En décembre 1790, Prudhomme publie, dans son journal, un plan d'organisation d'une société de *tyrannicides*. Cent patriotes, désignés par le sort parmi les plus purs, se rendraient, pendant la nuit, au Champ de la Fédération (de Mars) et, rangés autour de l'autel de la patrie, seraient revêtus mystérieusement du titre sublime de tyrannicides, et armés de la main même du représentant chargé de leur donner l'accolade au nom de la patrie. Personne au rendez-vous.

On peut, rien que par cette conception meurtrière, juger de la fureur inepte et du délire extravagant de la feuille de Prudhomme.

Au 20 juin, Prudhomme appelle la reine " la panthère autrichinne," ce mot exprime bien les calomnies que les Jacobins ont répandues sur Marie-Antoinette, dans les faubourgs.

Une estampe des *Révolutions de Paris* représente Louis XVI, dans la journée du 20 juin, assis et séparé de la foule par un espace vide. C'est un mensonge de parti tracé au crayon, pour faire pendant au mensonge tracé à la plume : le roi resta pendant trois heures toujours debout et bloqué dans l'embrasure d'une fenêtre par la foule de brigands, qui voulaient assassiner M. Vêto. " Le roi devait être assassiné." C'est un aveu de Prudhomme dans sa très curieuse *Histoire des crimes de la Révolution*.

FRÉRON, *L'Orateur du Peuple*, (1780-an III.)

Ce journal est plus violent encore que celui de Prudhomme. La lanterne est la panacée de Fréron et de son argument préféré. Les dénonciations des citoyens signalés au peuple comme méritant la lanterne, inondent les pages de l'*Orateur du Peuple*. Ces dénonciations présentées avec une assurance audacieuse et des détails en apparence minutieux et précis, font germer, dans les cerveaux égarés par la peur et par la haine, des soupçons de proportions monstrueuses qui se traduisent bientôt en scènes de pillage et de meurtre.

Le style de Fréron est digne des pensées, et la forme vaut le fond.

“ S'il est vrai—après la fuite du roi à Varennes—comme le bruit s'en répand, que les Autrichiens aient passé la Meuse, Louis XVI doit perdre la tête sur l'échafaud, et Marie-Antoinette doit, comme Frédégonde, être traînée dans les rues de Paris à la queue d'un cheval.”

Fréron, dont la jeunesse et la fortune ont été protégées par la famille royale, en témoigne ainsi sa reconnaissance. Deux ans plus tard, il est en mission à Marseille et à Toulon qu'il remplit de massacres, de mitraillades et de ruines. Ce furieux, qui voulait régénérer la France dans un bain de sang, avait une tendresse extrême pour les lapins, qu'il se plaisait à couvrir de caresses et de baisers. On sait que tous ces révolutionnaires, qui tuaient les hommes les femmes et les enfants, avaient un goût prononcé pour les idylles et les bergeries.

MARAT. *L'Ami du Peuple*, (1789, puis sous différents titres jusqu'en 1793).

Au milieu des atrocités et des inepties dont le journal de Marat est rempli, on trouve une connaissance profonde du peuple dans les temps de révolution. Aussi, sous l'impulsion des écrits de Marat, à quels crimes ne s'est pas livré le peuple abusé et affolé. (1)

ROBESPIERRE. *Le Défenseur de la Constitution*, (1er juin au 10 août 1792.)

Si le *Défenseur de la Constitution* se distingue des autres feuilles jacobines par un style paré et soigné comme les vêtements et la coiffure de son rédacteur, ce journal n'en est que plus perfide et plus malfaisant. (2)

HÉBERT. *Le Père Duchesne—La grande colère, la grande joie, la grande fureur, la . . . du Père Duchesne*, (1741—an III.)

(1) *La Revue Canadienne*, mai 1889.

(2) *La Revue Canadienne*, août 1889.

Escroc et voleur, Hébert, devenu au milieu des troubles civils, l'un des journalistes influents de l'époque et l'un des premiers magistrats de la municipalité de Paris, verse, trois fois par semaine, pendant quatre ans, sa bile aigre et ses ordures sur le roi, la reine et les principaux citoyens. Il se livre, en outre, à des facéties macabres à propos de la guillotine dont l'emploi lui cause une gaieté intarissable.

Hébert exerce ainsi une puissance sans contre-poids dans les faubourgs et dans les bas fonds de la crapule révolutionnaire ; son langage grossier et ses facéties plaisent à tous les amateurs d'émeutes, d'assassinats et de pillages ; ils savourent avec délices chaque numéro du journal en même temps que leurs petits verres de romme.

Quelque réelle, surtout après le 10 août, qu'ait été sur la marche de la Révolution, l'influence d'Hébert, qui comparait sa plume, devant laquelle croulaient les réputations, à la trompette de Jéricho qui faisait crouler les murailles ; quelle que soit l'importance historique des écrits de ce misérable, on ne se résout qu'avec répugnance à en citer quelques lignes pour montrer combien les journalistes jacobins ont pu descendre bas dans la bourbe révolutionnaire.

Quelques jours après la mort de Louis XVI, Hébert publie l'"Oraison funèbre du dernier roi de France", prononcée par le père Duchesne, en présence des braves sans-culottes de tous les départements. Sa grande colère contre les j... f... de calotins qui veulent canoniser ce nouveau Desrues, et vendent ses dépouilles aux badauds pour en faire des reliques."

Ce Desrues auquel Hébert compare Louis XVI, était un empoisonneur roué en place de Grève.

Hébert finit sur la guillotine en 1794.

CAMILLE DESMOULINS. *Les Révolutions de France et de Brabant*, (1789-1791.)

Esprit prompt, vif et facile, plein de verve et de gaieté, Camille Desmoulin habille de ses railleries et de son humeur plaisante les sujets les plus sérieux.

Dévergondé et cynique dans ses idées, méprisant ouvertement tout ce qui doit être respecté, écrivant plaisamment sur les fureurs meurtrières de la populace, s'amusant à imaginer des facéties sur les lanternes qui servent à éclairer l'aristocratie, il appelle "tribunaux de cassation", les incendiaires des châteaux. Voilà, en Camille Desmoulin, le représentant de la moralité de la presse jacobine.

Plus imprévoyant que courageux, ce gamin de Paris du journalisme met le feu à la traînée de poudre qu'on appelle le peuple, et qui, un jour le fera sauter lui-même.

La publication du Livre rouge sur les pensions, imprimé par ordre du comité des finances de la Constituante, fournit à Desmoulin l'occasion de lâcher la bride à sa verve mordante contre les ministres depuis 1774 et particulièrement contre Necker, "l'hypocrite Gênois, cet homme si pur, si poli, si candide... le voilà pris la main dans la poche, non pas d'un seul homme, mais de vingt-cinq millions d'hommes, et méritant d'être pendu vingt-cinq millions de fois."

Dans un grand nombre de numéros, Desmoulin attaque la reine avec cynisme, il incrimine jusqu'à ses abondantes aumônes, "*charités liberticides*, qui pourraient bien être pour elle, non pas les degrés du trône du despotisme, mais l'échelle de l'échafaud." Pour cet enfant terrible et corrompu, le journal n'est qu'un instrument de calomnie et de moquerie ; et, la moquerie, il la pousse jusqu'à rire des sœurs de St-Vincent de Paul, dépouillées de leurs vêtements et fouettées sur la place publique par une bande de scélérats.

Après la destruction des Girondins, il s'opère, sourdement mais réellement, une scission dans le clan de la Montagne par la formation du parti des indulgents dont Camille Desmoulin se fait le porte-parole. Il croit ingénûment que la Terreur ne le touchera pas, et que ses services signalés pour la cause de la Révolution l'autorisent à parler librement. Mais il est bientôt, à cause de ses écrits, pris à partie au club des Cordeliers, d'où son nom est rayé ; puis, il est blâmé par Barrère à la tribune de la Convention, enfin Robespierre, à la tribune des Jacobins, déclare que "les écrits de Camille sont détestables. C'était un bon enfant gâté, qui avait de bonnes dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont égaré." Voilà, délivrée à Camille Desmoulin, sa feuille de route pour la guillotine.

Les Montagnards se débarrasseront avant longtemps de l'écrivain qui les importune par ses exhortations à la clémence, après avoir été l'un des premiers et des plus actifs Jacobins.

Arrêté, le premier avril 1794, au moment où il corrigeait les épreuves de son journal, il est décapité cinq jours après.

Camille Desmoulin est incontestablement supérieur par son talent à tous les autres journalistes jacobins, et il s'élève parfois jusqu'à l'éloquence.

Ce ne sont pas ici des portraits de fantaisie de plusieurs des journalistes les plus influents du Jacobinisme ; ce sont eux-mêmes, idéologues, rhéteurs, sophistes, acteurs se mettant en scène dans le drame sanglant de la Révolution. On les voit tels qu'ils sont : ils se drapent en prôneurs austères des vertus antiques, tandis qu'ils font de la calomnie et de la sédition le marchepied de leur ambition, de leur cupidité et de leur égoïsme ; ils flagornent le peuple devenu la source du pouvoir, avec plus de bassesse qu'on n'a jamais flatté les rois, et profitent de sa misère, de sa crédulité et de son ignorance pour lui inoculer la haine et le pousser de la violence au crime.

Combien il y a loin de cette sinistre réalité aux portraits et aux tableaux imaginaires créés par les historiens de la Révolution, qui, de nos jours se plaisent à revêtir le crime d'un sombre grandeur et à poétiser ses auteurs, à présenter comme une œuvre de profonde politique des faits coupables engendrés presque toujours par l'ambition d'une faction voulant supplanter l'autre, et accomplis grâce à l'obéissance stupide du peuple à la volonté de la faction devenue dominante.

Ces hommes et ces faits, dit-on, sont du passé, puis, on ne songe pas que si les hommes ont passé leurs idées sont restées, et que, depuis plus d'un demi siècle une école hypocrite a déployé autant de persévérance que d'habileté pour faire prévaloir ces idées contre la morale chrétienne dans la vie privée et dans la vie publique. C'est le but de la légende révolutionnaire dans laquelle on ne fait voir, à la place d'abominables tyrans doublés de bourreaux, que des grands hommes libérateurs de la France et bienfaiteurs de l'humanité.

Qu'il y ait des dupes croyant à cette légende, le nombre en est grand, en vérité ; il ne saurait en être autrement, car, dans les écrits qui ont le plus de lecteurs, c'est toujours la légende qui prime l'histoire et supprime les enseignements qu'elle comporte. Est-ce la mission de journaux chrétiens d'accréditer davantage la légende révolutionnaire, telle quelle, quand ils parcourent le champ de l'histoire contemporaine ? Ils devraient s'apercevoir que, cela faisant, ils acceptent, au moins en apparence, une solidarité grave avec les faux systèmes de la Révolution—plus que française.

LES PINS.

O pins ! énormes fûts, titans des forêts vierges,
Vous qui montez du sol au ciel incessamment,
La terre est votre autel et vous êtes les cierges
Qui l'éclairez sans fin de votre verdoisement.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cime
Des bois découronnés par son souffle émondeur,
Vous gardez, tandis que l'âpre hiver les décime,
Sur vos robustes bras l'éternelle verdure.

Que décembre se voile ou que juin étincelle,
L'air s'imprègne de vos arômes infinis ;
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle
L'automne, aux arbres morts, et l'été dans les nids.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérobe,
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,
On croirait que du pied vous écrasez le globe
Et que de votre front vous étayez les cieux ;

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,
Vous dominez en vain les éléments troublés,
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille
Et vous couchez sur l'herbe ainsi qu'on fait des blés,

Car votre majesté n'est pas même épargnée
Par ces déboisements sacrilèges qui font
Tomber sous le tranchant aigu de la cognée,
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

G. DESAULNIERS.

LES PREMIERS ALMANACHS CANADIENS.

II.

Ouvrons l'almanach que publia, à Québec, l'Écossais William Brown. Il parut sous ce simple titre :

ALMANACH DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE BISSEXTILE MDCCLXXX.—

A Québec: Chez Guillaume Brown, à la Haute-Ville, derrière l'église Cathédrale.

A l'exemple de son devancier, Brown borna son ambition à faire de son almanach une espèce de guide, un répertoire d'informations générales. Il lui donna le même format, la même apparence que l'almanach Mesplets, et adopta une méthode identique pour la classification des matières.

* * *

L'almanach fondé et rédigé par M. Brown jusqu'à sa mort arrivée en 1789, puis continué jusqu'en 1841 par les Neilson qui en devinrent les acquéreurs, a fourni une belle et longue carrière. Signalons toutefois quelques interruptions qui se présentèrent dans le cours de son existence. Ainsi, en 1781 et en 1783, il ne parut point. En 1790, les ateliers de la *Gazette de Québec* ayant été incendiés, l'almanach ne put être composé à temps. En 1793, la mort de John Neilson, amena une nouvelle suspension, puis enfin, en 1795, l'almanach, sans qu'il soit possible d'assigner aucune cause à cette interruption, ne parvint point à sa clientèle ordinaire.

Je n'apprendrai à personne que la collection complète des almanachs de Brown et de Neilson, l'objet de tant de convoitises de la part des bibliophiles, est, à l'heure qu'il est, une rareté.

Je crois même qu'il n'en existe qu'une seule série qui soit présentement au grand complet, et son heureux possesseur est M. Hubert Neilson, chirurgien militaire, autrefois de Québec et maintenant de Kingston. (1)

Un catalogue publié par M. Faribault, laisse croire que la bibliothèque de l'Assemblée Législative a possédé un jour en entier cette précieuse collection, mais elle paraît avoir été détruite dans le sinistre incendie de 1848, qui dévora le parlement installé à cette

(1) Le même M. Neilson possède la série complète de l'ancienne *Gazette de Québec*, fondée en 1764 par Brown et Gilmore et continuée par les Neilson.

époque à Montréal. En exceptant donc la collection de M. Neilson, ce qui en reste, ce sont des bribes, des parties de collection qui ne laissent point d'être fort respectables, et que l'on trouve éparpillées dans diverses bibliothèques publiques et privées. (1)

* * *

C'est bien à tort que certaines gens s'imaginent que les anciens almanachs canadiens publiés à une époque où le mouvement littéraire ne s'accusait pas encore nettement, sont absolument dépourvus d'originalité et n'offraient, pour toute pâture au lecteur du siècle qui a précédé le nôtre et même au bon public de la première partie de l'ère actuelle, qu'un amas de fastidieuses statistiques, qu'une nomenclature sèche et aride ou encore trop surchargée pour être de digestion facile. Les fondateurs de l'almanach canadien—disons-le à leur honneur,— eurent le bon esprit, pour donner une forme piquante à leur recueil de compilations, de s'inspirer des ouvrages du même genre, publiés en Angleterre où ils étaient déjà en grande faveur. On peut même avancer, sans crainte de tomber dans l'exagération, que le *The Royal Calendar* ou le *Rider's British Merlin*, imprimé un peu avant la fin du dix-huitième siècle, ont dû servir de prototype à nos premiers almanachs, tant l'analogie entre les recueils anglais et les nôtres est frappante. Mesplets, Brown et, après eux, les Neilson paraissent leur avoir emprunté, dans une large mesure, leur manière d'exposer les sujets aussi bien que leur mode d'agencement des matières. La différence n'existe que dans les noms et les matières elle-mêmes, qui étaient de facture essentiellement canadienne.

La gravure qui n'avait pas encore atteint, dans la moitié de l'autre siècle, ce degré de perfection qu'elle a acquis depuis, fut néanmoins utilisée pour nos premiers almanachs. (2) Cette gravure se résumait dans une étampe que l'on faisait figurer au frontispice du livre et représentant en perspective l'*Imprimerie* avec cette inscription :

(1) Ainsi la bibliothèque de l'Université Laval, celle du parlement fédéral et la bibliothèque du palais cardinalice possèdent la collection de 1800, avec quelques volumes seulement antérieurs à cette date. Quatre à cinq bibliophiles québécois, MM. Cyr, Tessier, Ph. Landry, Philias Gagnon et Th. Chapais, ont réussi aussi à sauver de la destruction des parties essentielles de la collection Neilson; quant à la collection de Brown, elle se résume à quelques exemplaires seulement et est assez difficile à rencontrer. L'Université Laval possède le premier almanach de cette dernière série, ceux de l'année 1780 et de l'année 1783.

(2) Je ne parle ici que de l'almanach de Brown, car celui de Mesplets n'était pas illustré.

“Cause du progrès de la raison et de l'avancement des arts et des sciences.”

Ces étampes qui se sont renouvelées deux à trois fois dans les commencements de l'almanach n'étaient point—cela se conçoit—de provenance canadienne. On les achetait au rabais en Angleterre ou aux États-Unis, après qu'elles eussent servi à orner le frontispice d'autres recueils.

Comme conclusion à ce chapitre, je dirai que le Bas-Canada était le seul endroit du pays où se publiaient des almanachs en 1780. La province d'Ontario n'a vu fleurir chez elle l'almanach que vingt ans plus tard, en 1800 ou 1801.

* * *

J'ai déjà eu occasion de noter que les almanachs de Brown et de Neilson possédaient une qualité et une très grande qualité : celle de s'attacher à des sujets essentiellement canadiens. Cette particularité constitue peut-être leur principal mérite.

Les grandes lignes de l'histoire ne sont ici à la vérité qu'ébauchées, mais par contre, quelle mine inépuisable d'informations, quel immense répertoire de faits et de menus faits pour ceux qui aiment à vivre du passé ! L'observateur ou le chercheur peut suivre à la piste, année par année, la marche progressive de la colonie, le développement du commerce et de la marine, le mouvement de la population, les divers régimes qui se sont succédés, en même temps que s'initier au fonctionnement de la machine administrative, les douanes, le revenu, le service des postes, etc.

Je viens de mentionner le service des postes. Cela m'amène à parler du mode de transport des malles à cette époque reculée et du voiturage ordinaire des voyageurs. C'est peut-être l'une des pages les plus curieuses à consulter dans l'almanach de Neilson.

Sillonné comme l'est aujourd'hui notre pays par un vaste réseau de chemins de fer ; habitués comme nous le sommes à franchir par eau et par terre, en quelques heures, d'énormes distances, le lourd et modeste véhicule dont se servaient nos pères pour se transporter d'un lieu à un autre, dans les paroisses du bas du fleuve où à Montréal, nous paraît bien primitif. Les Canadiens du dernier siècle s'accommodaient pourtant de ce voiturage assez peu expéditif qui aurait effarouché nos contemporains presque gâtés par la double découverte de l'application de la vapeur et de l'électricité à la navigation et aux chemins de fer. Il est vrai que l'on ne se déplaçait alors que pour d'assez graves raisons, surtout en hiver, et qu'avant

de pousser une pointe à Montréal, ou même de rendre visite à un parent qui avait installé ses pénates aux Trois-Pistoles, l'on se consultait plusieurs semaines auparavant. La longueur de la route, les intempéries de la saison d'hiver et d'automne, les relais ennuyeux à force de se répéter et, par-dessus le marché, la perspective d'être ballotté dans une calèche aux ressorts détendus, tout cela n'avait rien d'absolument engageant. Et puis le voyage résolu, il restait encore au voyageur une précaution de première nécessité à prendre. Il lui fallait conférer avec le maître de poste qui était alors un rouage excessivement important dans l'organisation sociale, s'entendre avec lui sur la date du départ, et obtenir enfin de sa bienveillance l'insigne faveur de s'installer sur les coussins moelleux,— quand il y en avait—de la calèche traditionnelle. Puis, quand tout était prêt, passagers et colis, l'on se mettait en route pour Montréal.

Comment se faisait le trajet ? Quelle est sa durée ? Il n'y avait rien de fixe à cet égard. L'état de la température, plus encore l'état des chemins, la vigueur du coursier qui était assez rarement à la hauteur du portrait flatté qu'en faisait l'automédon, toutes ces causes, dis-je, devaient influencer sensiblement sur la rapidité de la course.

L'on comptait au moins trente-trois relais de Québec à Montréal. L'almanach de Neilson, en 1791, en fait foi et c'est encore à lui que nous devons de connaître le nombre de milles à parcourir entre chaque poste, la note à payer, et jusqu'au nom des différents maîtres de poste chez lesquels on faisait relâche. Je ne résiste point au désir de vous communiquer cet intéressant tableau.

TAXE DES PRIX A PAYER, ET DISTANCES DE POSTE ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

<i>Noms des maîtres de poste et des endroits de relais</i>	<i>Lieues.</i>	<i>S.</i>	<i>Sols.</i>
De Québec, chez Nicholas l'ainé, au Cap Rouge.....	3	5	0
De Nicholas l'ainé, chez Gingras, à St-Augustin.....	3	3	0
De Gingras, chez Grenier, à la Pointe-aux-Trembles.....	1½	1	6
De Grenier, chez Dubuë à do	2	2	0
De Dubuë à la rivière Jacques-Cartier	2½	2	6
Dubuë ne mène l'hiver que chez Godin en deçà de la rivière Jacques-Cartier, la distance est.....	2½	2	6
De Godin chez Marcotte, au Cap Santé.....	2½	2	6
(a) Pichay demeure à l'ouest de la rivière Jacques-Cartier, on prend la poste chez lui en été et il mène chez Marcotte, au Cap Santé....	2	2	0
De chez Marcotte chez Belisle, à Deschambault.....	3	3	0
De Belisle chez Rolet aux Grondines.....	2½	2	6
(a) Pichay a de bons lits pour ceux qui souhaitent y passer la nuit.			
(b) Belisle a une bonne maison ; on y trouve d'excellents lits.			
De Rolet chez Boisvert, bout de l'ouest des Grondines.....	2	2	0
(c) De Boisvert au bord de la rivière Ste-Anne.....	2	2	0

<i>Noms des maîtres de poste et des endroits de relais</i>	<i>Lieues.</i>	<i>S.</i>	<i>Sols.</i>
Boisvert passe la rivière sur la glace en hiver, et mène chez Perrin, alors on paie.....		2	3
De Perrin, côté de l'ouest de la rivière Ste-Anne, chez Guillette, à Batiscan en été.....	2	2	0
En hiver Perrin passe la rivière Batiscan sur la glace et mène chez Goin, alors on paie.....		2	3
De Goin, côté de l'ouest de Batiscan, chez Duval, Champlain.....	2	2	0
De Duval, à Champlain, chez Lacroix, même paroisse.....	2½	2	6
De Lacroix chez Rocheleau, au Cap Madeleine.....	2	2	0
De Rocheleau chez Corbin, au passage de St-Maurice.....	1	1	0
De Corbin chez La Grave, aux Trois-Rivières.....	1	1	0
La plupart des voyageurs préfèrent aller du Cap Madelaine aux Trois-Rivières par eau;—l'on paie pour 1 ou 2 personnes.....		2	6
(d) A la rivière Ste-Anne, il y a une très bonne poste chez Joseph Goin, où le relai se prend en descendant de Montréal— ceux qui souhaitent y arrêter en montant ou en descendant, trouveront de bons lits avec du thé et du café pour déjeuner.			
De la Grave chez Panneton, à la Pointe du Lac.....	3	4	0
De Panneton chez Le Sieur à Machiche.....	3	3	0
De Le Sieur chez Forbes, à la Rivière-du-Loup.....	3	3	0
De Forbes, chez Belaire, à Maskinongé.....	2	2	0
De Belaire chez Grégoire, à New-York.....	3½	3	3
De Grégoire chez Généreux, à Berthier.....	4	4	0
De Généreux chez Lafontaine, à Dautray.....	2½	2	6
De Lafontaine chez Robillard, à La Valtrie.....	3½	3	6
De Robillard chez Dunoyer, à St-Sulpice.....	2½	2	6
De Dunoyer (d) chez Deschamps, à Repentigny.....	2	2	0
De Dubreuil (Bout-de-l'Île) chez P. Briand, à la Pointe-aux-Trembles.	2½	2	6
De P. Briand à la ville de Montréal.....	3	5	0
(d) Dunoyer n'arrête pas chez Deschamps en hiver, il traverse la rivière sur la glace et mène chez Dubreuil, au bout de l'île de Montréal et alors on paie.....		2	6

En faisant les additions nécessaires, on arrive à trouver que le prix moyen devait être d'un chelin par lieue. Le prix variait cependant, en certains endroits, et plusieurs maîtres de poste, moins scrupuleux que leurs confrères, n'hésitaient point à réclamer cinq chelins pour une course de neuf milles. Dans ces conditions, le voyage entier—qui embrassait à peu près un parcours de 72 lieues—pouvait coûter \$15 à \$16, sans inclure dans ce montant les frais d'hôtellerie. Quant à ceux-ci il serait assez difficile d'en déterminer le chiffre réel. Ils devaient toutefois former un joli denier si l'on tient compte du nombre de stations où le voyageur était tenu de descendre pour se réconforter, changer de monture et même attendre, en certains cas, toute une nuit, que les éléments déchainés se fussent calmés pour reprendre sa route.

Les communications entre Québec et le bas du fleuve quoique relativement plus faciles qu'entre Québec et Montréal, ne laissaient

pas non plus que de présenter certaines difficultés. Encore il fallait compter avec les inévitables relais et se résigner de bon gré à subir tous les embarras et tous les ennuis d'une route à peine carrossable.

La grande entreprise du chemin de fer Intercolonial n'ayant pas encore à cette époque germé dans le cerveau de nos hommes d'État, l'antique calèche québécoise—qui continue à faire l'étonnement des touristes américains, et qui menace de disparaître avec bien d'autres souvenirs du bon vieux temps—était l'unique ressource des citadins qui entreprenaient de descendre aux Trois-Pistoles ou même de faire halte à un village plus rapproché.

C'est à un automédon de Lévis que le voyageur confiait généralement sa personne et son bagage, et comme tous les automédon du temps, celui de Lévis, pour ne pas forcer sa cavale et gagner honnêtement son argent, remettait, après une simple marche de deux heures et demie, son précieux dépôt chez la veuve Couture à Beaumont.

C'était la première halte, le commencement de l'ennuyeuse série des relais qui s'imposait. Le voyageur devait nécessairement en prendre son parti et faire provision de patience, car avant d'arriver à destination, il lui restait à être cahoté sur une étendue de 43 à 45 lieues, quitte à se remettre de sa courbature dans les dix-neuf à vingt stations échelonnées le long de la route.

Voici d'ailleurs, pour être plus précis, l'itinéraire que l'on suivait, d'après l'almanach de Neilson :

	Lieues.	Arpents.	Prix. s
De Bégin à la Pointe Lévi à Beaumont, chez la veuve Couture..	2½	15	2.8
De la veuve Couture à St-Michel, chez J. Poliquin.....	1½	13	1.5
De J. Poliquin à St-Valier, chez Antoine Fortin.....	2	20	2.3
De A. Fortin à Berthier, chez J. Charbonneau.....	1½	18	1.5½
De J. Charbonneau à St-Thomas, chez M. Duvergé, côté du S.-O. de la rivière.			
Duvergé mène en montant chez Charbonneau.			
De J. B. Dupuis, au N. E. de la rivière St-Thomas, au Cap, chez Morancy.....	1½	4	1.9½
De Morancy à l'Islet, chez Emanuel Desprès.....	2¾	11	2.10½
De E. Desprès à St-Jean, chez F. Duval.....	2½	20	2.9
De François Duval à St-Roch, chez P. Sénéchal.....	2½	1	2.6
De P. Sénéchal à Ste-Anne, chez Raphaël Martin.....	2½	5	2.6½
De R. Martin à la Rivière Ouelle, chez F. Faucher.....	2½	16	2.5
De F. Faucher au Haut Kamouraska, chez Ant. Lebel.....	2¾	3	2.9½
De A. Lebel au Bas Kamouraska, chez Jean Michaud.....	2½	19	2.6
De Jean Michaud à la rivière des Caps chez Aug. Duplessis.....	2½	2	2.6
D'Aug. Duplessis à l'entrée du Portage.....	1	15	1.0

	<i>Lieux.</i>	<i>Arpents.</i>	<i>Priz.</i>
De là à la rivière du Loup, chez Marquis.....	1	0	1.0
De là chez Saindou, à Kakouna.....	3	0	3.0
De là chez Paul Dion, L'Île Verte.....	3	0	3.0
De là chez J. B. Rioux, aux Trois Pistoles.....	5	0	5.0

N. B.—Les trois derniers postes se font à cheval ou en canot.

M. de Gaspé nous apprend dans ses mémoires qu'à l'époque dont j'évoque le souvenir, personne ne voyageait par plaisir. Nous n'aurions point son témoignage à ce sujet que l'on se rangerait à son opinion, seulement à jeter un coup d'œil sur les tableaux indicateurs, que nous ont laissés MM. Brown et Neilson, des routes à suivre, des distances à franchir et des interminables relais auxquels on était assujéti. M. de Gaspé est cependant plus précis que les almanachs auxquels j'ai référé, et c'est une des raisons qui m'engagent à le citer ici pour compléter mes observations sur les anciennes routes postales du Canada.

“Peu de voyageurs, dit-il, visitaient Québec vers la fin du dix-huitième siècle, même l'été; personne ne se souciait, à moins d'affaires indispensables, de parcourir des centaines de milles dans de mauvaises calèches, à une vitesse qui ne devait pas excéder deux lieues à l'heure, suivant les règlements voulus par les statuts en faveur des maîtres de poste. Ces fonctionnaires privilégiés ne gardaient que le nombre de chevaux absolument nécessaire pour la culture de leurs terres.

“Un voyageur arrive chez le maître de poste et demande une voiture.

“—Vous allez en avoir une dans un instant, dit la maîtresse de la maison. Mon mari laboure avec les chevaux à un pas d'ici, et mon petit gars va courir en chercher un. Donnez-vous la peine de vous asseoir, et fumez un peu en attendant.

“Fumer était synonyme de se reposer ou de prolonger une visite. Le voyageur attend une demi-heure, regarde souvent par la fenêtre, commence à s'impatienter et dit :

“—Votre petit gars va-t-il finir par amener le cheval ; ou bien est-ce au bout du monde qu'il est allé le chercher ?

“—Eh non ! non ! mon beau monsieur, fait Josephite ; ce n'est qu'à un pas d'ici, à une petite demi-lieue, au bout de notre terre.

“Une autre fois les chevaux ne labourent pas, mais ils paissent dans la prairie, ou dans les bois à une grande distance, et se doutant de la politesse qui les attend une fois le mors dans la bouche, ils ne finissent par se laisser prendre qu'après une lutte des plus acharnées, qui dure quelquefois des heures entières.

“ Le voyageur espère que le cocher va réparer le temps perdu ;
 “ vain espoir. Il essaie de tout ; il loue le cheval, il le déprime ;
 “ Jean-Baptiste n'en met pas plus qu'un pot au feu ; la réponse est
 “ toujours la même :

“—Ah ! monsieur, c'est une fine quevalle (cavale) que ma bête
 “ allez ! une quevalle qu'il faut toujours retenir à deux mains sur
 “ les cordeaux ; la maîtresse trotteuse de la paroisse, mais quand
 “ elle mène les voyageurs elle ne va jamais plus vite qu'au taux de
 “ la loi ! ”

En d'autres termes, la fameuse *quevalle* prenait son temps et le voyageur n'avait d'autre alternative, au bon vieux temps dont nous nous occupons, que d'en passer par les caprices de celui auquel il avait confié sa personne. En vain aurait-il regimbé ! On ne se dérangeait guère et on se pressait encore moins pour lui. La même chose, les mêmes lenteurs se répétaient lorsqu'il s'agissait de transporter les malles. Ce qui semblait préoccuper le moins le maître de poste c'était de faire arriver à destination en temps voulu, les lettres et les journaux dont il était le porteur. M. de Gaspé raconte à ce sujet une fort piquante anecdote :

“ Je rencontraï, dit-il, vers quatre heures de relevée, dans la rue de la Fabrique, le trente et unième jour de décembre, le sieur Séguin, partant pour Montréal avec lettres et dépêches. Le lendemain, premier jour de janvier, je me trouve face à face avec le même homme à la sortie de la grand'messe de la cathédrale. Je fis un écart croyant que c'était son ombre, mais je fus bien vite rassuré.

“—Je vous la souhaite bonne et heureuse, me dit Monsieur Séguin, et autant d'années qu'il y a de pommes d'apis en Normandie.

“—Et moi pareillement, dis-je, accompagnées de prospérités dans ce monde et du paradis dans l'autre.

“—Maintenant, Monsieur Séguin, continuai-je, comment se fait-il que vous ayant vu hier au soir en route avec la malle de Montréal, vous soyez ici ce matin ?

“—Par une raison bien simple, répliqua-t-il : Arrivé à l'Ancienne Lorette, le mauvais temps s'est élevé et je me suis dit : je suis bien fou de voyager par un temps semblable ; les nouvelles que je porte dans ma malle n'y moisiront pas pendant une journée ou deux de retard ! Et je suis revenu coucher chez moi, afin de souhaiter la bonne année à mes amis ce matin ; et je vous la souhaite encore bonne et heureuse.”

Monsieur Séguin, un digne homme s'il en fut, ayant conservé sa place quasi jusqu'à sa mort, je dois en conclure qu'il n'en fut pas blâmé par ses supérieurs, ou peut-être qu'on ne s'aperçut même pas que la malle avait retardé de deux jours. Toujours est-il qu'on prenait alors son temps en toutes choses et que le *go ahead* des Américains était lettre morte pour nous." (1).

Si les malles dirigées sur Montréal ou ailleurs et confiées à la sollicitude des maîtres de poste assez peu empressés d'arriver à destination, étaient exposées à des retards considérables, celles d'outremer, à raison de la distance et du nombre restreint de paquebots océaniques, avaient souvent le temps de vieillir avant d'être remises à qui de droit. Il n'y avait point, comme de nos jours, deux à quatre steamers montés et équipés avec tout le luxe moderne, en partance chaque semaine pour l'Europe. Tout de même, c'était déjà quelque chose que de pouvoir communiquer, fût-ce à de rares intervalles, avec le vieux continent, et ce privilège, nos pères l'avaient. On peut s'en convaincre en consultant dans l'almanach Neilson l'annonce du départ des malles :

Départ des malles.

" Au commencement de chaque mois il part une malle de Fal-mouth pour Québec, et arrive plus tôt ou plus tard selon les circonstances ; une autre part pour l'Angleterre tous les mois, soit par la voie d'Halifax ou de New-York.

" Une malle est acheminée de Québec à Halifax une fois chaque quinze jours en été, et une fois tous les mois en hiver.

(1) En compulsant le *Canadien* de février 1807, je constate qu'en cette année-là la Chambre d'Assemblée s'occupa assez sérieusement du voiturage des voyageurs par les maîtres de poste.

Un projet de loi fut présenté dans la session de 1807 octroyant aux " maîtres et aides de poste " le pouvoir exclusif de mener les voyageurs sur le chemin de poste de Québec à Montréal.

On ne devait pas être entièrement satisfait du service accompli jusque-là par les maîtres de poste, car le projet qui fut soumis souleva une assez vive discussion. M. Bourdages réussit à intercaler dans la loi une clause qui enlevait le monopole du voiturage aux maîtres de poste, et donnait le pouvoir de mener les voyageurs à toutes personnes qui prendraient des licences des juges de paix, avec l'obligation pour celles-ci " de mener en tout temps et de faire jusqu'à dix lieues de chemin si les voyageurs l'exigeaient."

Dans le cours du débat qui s'engagea, M. Bourdages prétendit que la clause qu'il introduisait dans la loi aurait pour effet d'empêcher que les voyageurs ne fussent mal servis par les maîtres de poste " lorsque ceux-ci seraient certains qu'on ne pourrait se faire mener par d'autres que par eux ; qu'on ne courrait plus le risque de manquer de maîtres de poste et que les profits de ceux-ci seraient plus grands du moment qu'ils seraient tenus de mener dix lieues."

“ Une malle part de Québec le premier lundi de chaque mois, pour les nouveaux établissements au-dessus de Montréal, etc., et on achemine des malles pour les établissements de Gaspé, la Baie des Chaleurs, etc., selon le besoin et l'occasion.

“ Le Courrier part de Québec et de Montréal tous les lundis et jeudis, à quatre heures après-midi et arrive tous les mercredis et samedis, si le temps le permet ”.

* * *

Mais trêve de pérégrinations ! Nous avons suffisamment voyagé par terre et par eau pour être pénétrés des douceurs du voiturage en l'an de grâce 1800 et être édifiés sur le mode expéditif de transmettre à leur adresse les journaux et les lettres. Laissons maintenant l'almanach nous mettre en rapport avec une classe intéressante de la société : les professionnels du bon vieux temps.

Comme de nos jours, la veuve et l'orphelin confiaient à la tendre sollicitude d'un juriconsulte éprouvé, la première, son capital, le second, ses intérêts ; les malades se piquaient d'orgueil de ne point trépasser sans l'aide du médecin et le parfait notaire s'appliquait à rendre les gens heureux en les poussant à faire des donations entre-vifs, mutuelles et irrévocables.

Ce devait être alors l'âge d'or de la profession, car la concurrence n'était pas encore née et la clientèle payait, dit-on, rubis sur ongle, sans marchander.

Le barreau de Québec, qui comprend aujourd'hui — dans les limites de la ville, bien entendu — cent trente praticiens, n'en comptait que douze en 1791 : cinq anglais et sept français. C'étaient :

J. William Solw,	Jon. Sewell,
Antoine Panet,	Amable de Bonne,
Berthelot d'Artigny,	Pierre Bédard,
Robert Russell,	Alexis Caron,
J. F. Cugnet,	— Sewell,
Isaac Ogden,	Pierre Mézière.

Six notaires seulement se partageaient la clientèle dans la ville de Québec :

MM. Jacques Ginguet,	Charles Stewart,
P. L. Deschenaux,	Alex. Dumas,
Charles Voyer,	Joseph Plante.

Il est bon d'ajouter que la profession du notariat ne se limitait pas uniquement à ces six représentants, mais qu'elle étendait ses ramifications jusque dans les campagnes les plus reculées du

district de Québec. Un de ces professionnels, Antoine Crespin, fils, desservait à lui seul onze paroisses : L'Ange-Gardien, le Château-Richer, Ste-Anne, St-Ferréol, St-Joachim et toute l'île d'Orléans.

Le docte corps des médecins, préposé à l'adoucissement des souffrances de l'humanité, n'avait encore initié aux secrets de la science d'Esculape que dix-neuf des siens :

MM. John Foote,	Fred. Besserer,
James Fisher,	F. Dohren,
James Davidson,	J. A. Blunkee,
François Lagus,	Liveright Pize,
Fréd. W. Oliva,	F. Potdevin,
Ignace Frickell,	J. G. Wies,
P. Chicou Duvert,	Pierre de Salles Laterrière,
P. L. B. dit Lalancet—un nom prédestiné celui-là,	
Jonh Danglade,	J. Cond. Eust,
François Suzor,	Joseph Karsh.

* * *

Je ne saurais passer ici sous silence notre organisation militaire, et ces premiers almanachs consacraient d'ailleurs à ce sujet un chapitre particulier. Chaque année, ils faisaient invariablement défiler sous les yeux du lecteur l'interminable suite des officiers de tout rang et de tout grade, depuis le commandant en chef jusqu'au simple lieutenant. J'ai à peine besoin de vous rappeler qu'à cette époque—il y a 90 ans—et même plus tard, l'on coudoyait à chaque instant, sur la rue, des habits rouges. Nous avions six à sept régiments anglais en garnison à Québec, avec lord Dorchester pour commandant en chef et M. James Johnston, pour lieutenant-général.

C'étaient là les forces régulières mises à notre disposition par l'Angleterre, mais à côté de cette organisation formée par la mère-patrie, s'en élevait une autre ne se recrutant que dans les rangs de nos nationaux. On l'appelait la milice canadienne et dans la composition de son état-major nous voyons figurer d'illustres noms portés encore par les nôtres.

Le personnel de l'état-major de la ville et du district de Québec était ainsi composé :

Le comte Dupré, Colonel.

L'hon. François Baby, Lieutenant-colonel.

Gabriel Elzéar Taschereau, Major.

Capitaine Louis Langlois,	} Aides majors.
Lieut. Barthélemy Faribeu,	
Antoine Gosselin,	} Enseignes.
François Duval, fils,	

Il y avait en outre des officiers portant le grade de capitaine dans tous les villages, et un aumônier, le Rév. Père Beré.

A côté de cette organisation ^{***} militaire dont la mission était de nous protéger contre les ennemis du dehors, nous avions à l'intérieur, pour prévenir les catastrophes qui depuis se sont si lourdement et si fréquemment appesanties sur notre ville, un service de sûreté. Toute primitive et toute incomplète qu'elle fût, cette organisation contre le feu, en 1800, n'en laissait pas moins que de rendre d'inappréciables services. Même, si l'on en croit les mémoires du temps, les habitants de Québec du commencement du siècle, confiants dans leur sécurité, dormaient aussi profondément sur les deux oreilles que leurs contemporains qui, plus fortunés, ont hérité des puissantes pompes à vapeur de Shand et Mason, de Clapp et Jones—sans compter les merveilleuses échelles de sauvetage de Langevin, Thibault et Dorval.

La brigade du feu n'était pas alors aux frais de la ville, mais à la charge de 98 citoyens qui, constitués en comité, déliaient généreusement les cordons de leur bourse pour subvenir à son entretien.

L'effectif était de 148 membres, ayant pour officiers :

John Painter, président.

John Blackwood, trésorier.

John Jones, secrétaire.

Michel Carmude, } Inspecteurs.

Louis Turgeon, }

Je n'ai nul besoin de vous dire que les compagnies d'assurance contre le feu ne fleurissaient point encore dans notre pays au commencement de l'ère actuelle. Eussent-elles existé qu'il n'est guère à présumer qu'elles se fussent montré plus revêches et plus exigeantes que de notre temps, alors que pour les rassurer, nous leur offrons une organisation perfectionnée et des hommes d'un dévouement à toute épreuve.

De la magistrature, je ne dirai qu'un mot : qu'elle était essentiellement de composition anglaise.

Le temps n'était pas encore venu pour les Canadiens-français de partager les faveurs publiques.

On avait bien cru, à la vérité, nous faire un cadeau princier, en nous octroyant des institutions représentatives, mais ce présent de la mère-patrie ne fut, pendant de longues années, qu'un leurre. Au-dessus du parlement, il y avait en effet un Conseil Exécutif, dont les membres étaient choisis par le gouverneur lui-même, et ce Conseil étant irresponsable et indépendant de l'Assemblée délibérante, se moquait à son aise des droits et des prétentions de l'élément français. Tous les postes d'honneur ou de profit étaient invariablement dévolus à des Anglais.

Ainsi, les cours d'appel étaient présidées par le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, le juge en chef et cinq membres du Conseil ; la Cour Suprême, par l'hon. William Smith, juge en chef et le solliciteur-général J. Williams.

Quant à la cour de vice-amirauté, elle comprenait, comme pour les cours d'appel, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, les membres du Conseil législatif... tous des Anglais ou à peu près.

Là où l'élément français pouvait se rattraper, se donner libre carrière, c'était sur les juges de paix. On ne les fabriquait pas encore par fournées, mais au moins les nôtres étaient-ils largement représentés dans cette institution qui devait régler les différends sans trop de frais.

Ainsi, sur vingt-sept commissaires de la paix nommés pour le district de Québec, il y en avait dix-huit portant des noms français.

En examinant les choses de près, l'on est obligé de convenir que c'était encore là un maigre appoint, si l'on considère que l'exercice de cette magistrature ne rapportait pas un denier à ses titulaires et qu'elle ne rachetait pas même ce défaut ou cette lacune par son importance.

* * *

L'on a déjà pu remarquer que les premiers almanachs se défendent d'entrer dans la moindre analyse des sujets qu'ils abordent et qu'ils n'osent même pas risquer un petit bout d'appréciation. Ils sont, à cet égard, d'une discrétion absolue. Ils se bornent à une compilation de faits, à une agglomération de statistiques puisées aux meilleures sources.

Parlent-ils d'éducation, parlent-ils du clergé dans ce pays, les indications sont aussi vagues, aussi générales que pour les autres sujets. Tout est résumé en petit recensement dressé avec soin et que l'on réédite annuellement en tenant compte des changements survenus.

Je prends, par exemple, l'année 1796. Je constate qu'à cette date, abstraction faite du Séminaire de Québec, nous avons ici huit maîtres d'école : MM. James Tanswell, John Fraser, Daniel Keith, John Jones, Alexander Clifford, pour les écoles anglaises ; MM. Brunet, Paquet et Noël pour les écoles françaises. A Lorette, M. Louis Vincent tenait une école pour les sauvages.

En 1807, l'almanach Neilson énumère le nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires :

A la haute-ville.—J. H. Paquet, 80 écoliers.

Au faubourg St-Jean.—M. Parent, 70 écoliers.

Au faubourg St-Roch.—M. Paré, 60 écoliers.

Outre celles de la ville, il y avait aussi—à la même date—des écoles à la Jeune Lorette, à la Rivière Ouelle, à St-Pierre, rivière du Sud et à Beaumont.

En 1810, le frère Louis, Récollet, tenait une école à St-Roch que fréquentaient 60 écoliers.

En — James Tanswell commence à donner trois leçons de grammaire anglaise par semaine au séminaire de Québec.

La même année, le séminaire de Québec donnait l'instruction à 110 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires.

* * *

La classification du clergé catholique et protestant de la province de Québec (*) est faite dans le même genre. C'est une simple statistique. Je prends de préférence celle de 1791.

Evêques.....	3
Prêtres.....	148
Religieuses à l'Hôpital-Général de Québec.....	41
" " de Montréal.....	17
Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec.....	31
" " de Montréal.....	30
Sœurs de la Congrégation.....	57
Ursulines des Trois-Rivières.....	19
" de Québec.....	39
	<hr/>
	385
Ecclésiastiques protestants.....	11
	<hr/>
Différence.....	374

(A Suivre.)

EUGÈNE ROUILLARD.

(*) La province de Québec comprend ici indistinctement les provinces de Québec et d'Ontario. Le Haut et le Bas-Canada restèrent sous cette dénomination pendant vingt huit ans à partir de la cession. Ce n'est qu'en 1791, que l'Angleterre jugea à propos de diviser ce territoire en deux provinces distinctes. Le Haut-Canada ou Ontario, contenait alors 10,000 âmes, et le Bas-Canada, 120,000.

ROSE MARIE

CHAPITRE XIX.

UN REVENANT.

Bien des choses s'étaient passées dans cette grande et belle maison où Rose Marie vient de pénétrer, depuis que la malade y avait été amenée dans le courant de la soirée. Médecin après médecin avait fait son apparition, donné un avis, prescrit des remèdes : le docteur Varick, frère de madame Dashon, le docteur Mannikin, médecin de la famille, et d'autres encore.

Mme Dashon n'était pas seule malade ; Augusta se trouvait dans le même cas ; M. Dashon lui-même était dans un état pire que de coutume ; qu'était-il donc arrivé ?

A leur retour de leur villa près du fort Hamilton, ils avaient fait, en passant, leur visite habituelle à Greenwood ; mais à peine avaient-ils mis le pied dans le caveau qu'ils avaient été saisis d'une attaque indéfinissable d'évanouissement. Le cocher Johnson et le laquais John avaient seuls échappé, n'étant pas entrés dans le caveau. Ces deux hommes robustes avaient eu toutes les peines du monde à replacer les infortunées victimes dans la voiture et à les amener à leur résidence. Les médecins étaient incapables de concevoir ni la cause ni la nature de cette espèce d'asphyxie d'un genre étrange et tous entretenaient la plus grande inquiétude sur le sort des malades.

Madame Varick, contre toute attente, revenait en même temps de Rockaway et le docteur Mannikin lui-même, par pur hasard, disait-on, se trouvait en ville à ce moment. Mais son talent hors ligne semblait inefficace pour le cas présent et déjà madame Varick se résignait, disait-elle, au malheur qui allait la frapper.

Près du chevet de madame Dashon veillait Louise, la veille bonne de Rose Marie ; madame Varick, malgré son audace, n'osa pas la déloger ; mais dans un moment où la fatigue et l'inquiétude combinées causèrent à la pauvre vieille un léger assoupissement, madame Varick lui fit respirer un narcotique, qui la plongea dans un profond sommeil.

Fière de son succès, notre nouvelle Jézabel commence par inspecter la maison en détail, pour bien s'assurer si tout était en sûreté ; John, qui avait veillé M. Dashon, elle l'avait déjà envoyé coucher. Johnson, improvisé portier pour la soirée, était installé au salon et ronflait de son mieux ; tous les autres domestiques s'étaient retirés depuis longtemps.

Madame Varick, en revenant triomphante auprès de sa tante, à travers tous ces corridors brillamment illuminés, ne put s'empêcher de se féliciter tout haut de son bonheur : " Enfin je suis à la veille d'être maîtresse de ce palais ; le vieux et la vieille n'attendront pas le retour de l'aurore ; leurs testaments sont en lieu sûr, et aucun œil humain n'en verra plus trace ; je suis la seule héritière en vie—"

Un léger frôlement qui frappe son oreille interrompt son monologue et trouble sa joie. Elle se retourne, jette un cri et tombe évanouie de terreur. Qu'a-t-elle vu ? Rose Marie toute éclatante de splendeur lui a apparu comme une vision céleste ; elle était là debout, un bras levé, comme si elle était l'ange de la justice divine, prêt à frapper la coupable. Sans perdre de temps, elle passa à côté de la malheureuse et s'élança dans la chambre de madame Dashon.

Administrer à la pauvre mourante une cuillerée de cet elixir merveilleux du docteur Mannikin dont elle avait conservé avec soin les précieux restes ; courir chercher Rory et le fidèle terreneuve ; les installer l'un et l'autre dans le porche d'entrée de la maison pour veiller l'arrivée de M. O'Morra ; voler au chevet de grand-papa et lui faire prendre, à lui aussi, quelques gouttes de son remède ; tout cela fut pour Rose Marie l'affaire de quelques minutes.

Cependant Mme Varick avait recouvré sa connaissance ; elle bondit comme une lionne blessée, s'élança dans le salon, réveilla Johnson avec un cri féroce, puis remonta l'escalier à la poursuite de sa victime ; mais c'est en vain qu'elle se rue sur la porte de la chambre de Mme Dashon. Rose Marie était à l'intérieur, la porte était fermée à la clef et au verrou, et la scène la plus touchante du monde se passait là. Louise était sortie de sa stupeur, et faillit mourir de joie en revoyant sa jeune maîtresse pleine de vie ; mais le danger du moment présent la fortifia et la rendit calme et prête à aider Rose Marie de ses conseils et de son secours.

Pour le moment pourtant tout ce qu'il leur restait à faire à toutes deux c'était de tomber à genoux et de prier pour obtenir de Dieu lumière et force, et c'est ce qu'elles firent avec une ferveur sans pareille.

La fureur de Mme Varick n'avait pas eu encore le temps de se calmer lorsqu'un bruit de voix et des cris à la porte d'entrée la convainquirent qu'il se passait là quelque chose d'extraordinaire. Elle y courut, mais ce fut pour être saisie par les bras vigoureux de deux hommes de police et menée sans cérémonie vers une voiture qui l'attendait dans la rue et dans laquelle se trouvait déjà confortablement installé le vaillant Johnson.

Réveillé par le cri de Mme Varick il s'était élancé sur Rory, le pistolet au poing ; mais, plus prompt que l'éclair, Terreneuve l'avait saisi à la gorge et sans l'intervention de Rory l'aurait étranglé ; c'est à ce moment là même que M. O'Morra s'était présenté, suivi d'un magistrat et de deux hommes vigoureux. Garotter Johnson, lui mettre un baillon dans la bouche et le traîner dans la voiture avait été l'affaire d'un instant.

Au moment où la voiture disparaissait avec son précieux fardeau, en route pour la station de police, une autre, venant d'une direction différente, amenait le docteur Mannikin. Ce personnage devinait avec sa sagacité ordinaire que sa propre vie pourrait bien dépendre de celle du vieux couple et il venait en toute hâte surveiller les opérations de madame Varick. Ce fut lui, en conséquence, qui se chargea de faire à M. O'Morra et à son fils les honneurs de la maison.

Déjà, à son arrivée, Rose Marie était sortie de sa retraite, et Louise était allée éveiller les domestiques. La maison toute entière se trouvait donc sur pied, prête à exécuter les ordres des nouveaux occupants.

Les remèdes du docteur Mannikin opérèrent comme par enchantement ; en moins d'une demi-heure après l'horrible scène de confusion que nous avons décrite, la joie la plus intense inondait tous les fronts. Grand-papa et grand-maman avaient, l'un après l'autre, recouvré leurs sens, et serré dans leurs bras Rose Marie avec un ravissement de bonheur inexprimable. Tout danger était passé, et un paisible sommeil ne tarda pas de fermer leurs paupières et de permettre à tous les autres de prendre le repos si bien mérité après de si cruelles émotions.

CHAPITRE XX.

LE DÉNOUEMENT FINAL.

Madame Varick n'avait été menée à la station que pour la forme ; lorsqu'on y eut placé Johnson en lieu de sûreté, le magistrat la conduisit fort civilement à sa résidence et la rendit à sa liberté pleine et entière en même temps qu'aux réflexions qu'elle désirait sans doute faire sur ce qui s'était passé.

Une entrevue orageuse eut lieu peu d'heures plus tard entre le digne docteur Ezekiel Mannikin et l'excellente Mme Isabelle Varick.

“ Vil traître, comment osez-vous encore vous présenter devant moi ? ”

— “ Je vous ai sauvée de la potence, Madame. ”

— “ Vous pouvez être bien sûr que si j'ai à monter sur l'échafaud, vous ne tarderez pas à m'y suivre. ”

— “ C'est en cela que vous vous trompez. Je pourrai prouver avec la plus grande facilité que, tandis que vous poussiez à une autopsie de Rose Dashon, je m'y suis opposé ; que, tandis que vous faisiez enlever le corps du caveau pour le livrer à des anatomistes, je voulais le sauver pour le ramener à la vie ; et que, tandis que vous avez fait l'impossible pour mettre fin, la nuit dernière, aux jours de madame Dashon et probablement aussi à ceux de son mari, j'ai le mérite d'avoir pour le moins contribué puissamment à leur guérison. Sans le courage de Rose Marie et le dévouement de son fiancé, j'aurais été moi-même mis par vous dans l'impossibilité de secourir efficacement les victimes de votre crime d'hier. Êtes-vous convaincue à présent que vous n'auriez pas la consolation dont vous vous vantiez toute à l'heure ? ”

La femme hautaine se voyait humiliée ; elle écumait de rage ; mais elle sentait que cette rage serait impuissante ; néanmoins elle ne se considérait pas comme vaincue pour tout cela.

“ Dites ce que vous voudrez, faites tout ce que votre noire envie vous inspirera, vous ne me priverez toujours pas de l'héritage de mon oncle, car il sera à jamais incapable de changer son testament. ”

— “ Ici encore, madame, vous êtes dans l'illusion ; M. Dashon est parfaitement maître de ses facultés ; les événements tragiques de la nuit dernière ont produit dans son système une réaction complète ; ne comptez plus sur rien de ce côté-là ni d'aucun autre ; car la journée ne se passera pas sans que vous soyez nommément deshé-

ritée en due forme ; et tous les crimes du monde ne vous serviront de rien en ce point.”

Ce disant, il la salua de son air le plus moqueur et disparut, la laissant plongée dans un paroxysme indicible de honte, de fureur et de désespoir. Heureusement tous les coupables, et elle en particulier, avaient affaire à des âmes remplies de miséricorde. Ainsi, même Johnson, après quelques jours de détention, fut rendu à la liberté ; quant aux autres, il ne fut pas même question de leur faire le moindre mal.

Les jours et les semaines s'écoulèrent en paix dans la résidence des Dashon. Rory O'Morra, par ordre du docteur Galenson, demeura leur hôte, car l'excitation de cette mémorable nuit était loin de lui avoir fait du bien, et nulle part au monde il n'aurait pu trouver des soins plus assidus et plus dévoués.

Mais Rory O'Morra n'était pas le seul invalide confié à la tendre sollicitude de Rose Marie. Augusta Varick avait eu à se reprocher de grands torts envers elle ; mais c'est pour cela même qu'elle était un objet plus digne de la pitié de sa cousine. Rose Marie avait, de plus, si bien plaidé sa cause auprès de grand-papa que, malgré l'horreur que celui-ci éprouvait pour toute la famille Varick, il consentait à léguer une belle portion de sa fortune à Augusta et à son frère Roosevelt.

Tout cela avec tout le reste fut arrangé à merveille, un des jours suivants, par M. O'Morra, invité à cet effet à être l'hôte de la famille ; et quand tout fut prêt et les fiançailles de mademoiselle Rose Marie Dashon et de Rory O'Morra dûment signées, un concert délicieux consistant en piano et chant par Rose Marie et accompagnement de violon par Rory, termina ce que les heureux parents proclamèrent le plus beau jour de leur vie.

La soirée était bien avancée ; M. O'Morra père, malgré les instances de tous, fit ses adieux et s'en retourna à Brooklyn (sa voiture l'attendait à la porte) ; les autres ne tardèrent pas à se retirer à leur tour chacun de son côté et à prendre leur repos, non sans avoir remercié du fond du cœur l'auteur de tout bien, et lui avoir recommandé le sommeil qu'ils allaient goûter.

La chambre occupée par Rory se trouvait au-dessus de celle de M. Dashon ; le jeune homme dormait profondément quoique tout habillé, lorsqu'au milieu de la nuit un bruit et ce qui lui semblait au tremblement de terre l'éveilla en sursaut. Il aperçoit comme une ombre qui s'avance vers son lit. D'un bond il saute à terre, tourne

le bec de gaz en plein, et se voit face à face avec le docteur Mannikin, qui tenait d'une main une bouteille et de l'autre une éponge. Une terrible lutte s'engagea ; mais la victoire fut pour Rory, qui réussit à renverser son adversaire, à le tenir sous son genou et à lui lier les bras et les jambes.

L'instant suivant le jeune homme était au chevet de M. Dashon ; le vieillard était profondément endormi, évidemment sous l'action du chloroforme ; la fenêtre était ouverte ; le coffre-fort avait été traîné jusque-là, de vains efforts avaient évidemment été faits pour en faire sauter la serrure. Un cri de terreur se fit entendre en ce moment-là même et Rory, courant à la fenêtre, aperçut, à la lueur du reverbère de la rue, un malheureux empalé sur un fer-à-lance de la clôture ; la police était accourue à ses cris ; Rory se hâta de délier son prisonnier et de l'envoyer au secours du malheureux ; rien n'y put faire, et Johnson (car c'était lui) expira sous leurs yeux dans les plus affreux tourments.

On n'entendit plus jamais parler du docteur Mannikin, après cela, et tout porte à croire qu'il mit fin à ses jours. M. George Varick fut trouvé noyé à Rockaway, où la famille s'était retirée. Roosevelt avait quitté le pays depuis plusieurs mois déjà et l'on supposait qu'il exerçait la profession d'avocat en Californie sous un nom emprunté. Madame Varick et Augusta partirent pour la Floride, par ordre des médecins ; mais ce fut pour que la mère y enterrât sa pauvre enfant quelques semaines plus tard ; puis toute trace de madame Varick disparut.

* * *

Un des premiers jours du mois d'août de la même année, une cérémonie bien intéressante eut lieu à la cathédrale de New-York ; Mgr Hughes, le grand archevêque de la métropole commerciale de la puissante république, bénissait l'union de M. Rory O'Morra et de Mlle Rose Marie Dashon, en présence de M. et de Mme Dashon, de M. Rory père, de toute la famille Atherton, de Miss Tankerville, du comte Wissen et de bien d'autres encore, sans oublier la bonne Louise ; mais la plus noble figure de tout le groupe était celle d'un vieillard, officier supérieur de l'armée française, et dont la poitrine, chargée de décorations nombreuses, couvrait un cœur aussi tendre que brave. Aussi personne ne s'étonnait de voir le général (grand-papa) Romarin pleurer de joie.

V. H.

FIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Ordre du monde physique et sa cause première d'après la science moderne.
par D. L. DE SAINT-ELLIER.

Cet opuscule est une œuvre de propagande. Il est destiné, nous l'espérons, à faire beaucoup de bien en France; mais il intéressera aussi bien nos lecteurs et leur procurera de nobles jouissances.

En voici la Préface en abrégé:

Un de nos poètes a dit:

Le monde est un livre
Sans fin ni milieu,
Où chacun pour vivre
Cherche à lire un peu;
Phrase si profonde
Qu'en vain on la sonde:
L'œil y voit un monde,
L'âme y voit un Dieu.

Oui, toute âme qui ne ferme pas les yeux à la lumière, y trouve le tracé d'une cause intelligente, car l'empreinte de l'intelligence, le signe qui caractérisse son œuvre, c'est l'ordre. et l'ordre se retrouve dans toutes les parties de l'univers.

Dans ce livre immense pourtant, il y a des pages plus ou moins lisibles, il en est même qui paraissent effacées; mais il y en a d'autres tellement éclatantes d'ordre et d'harmonie qu'il faut se mentir à soi-même pour ne pas y reconnaître la main d'un artiste intelligent.....

“ Une intelligence supérieure, dit M. Thiers, (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 209,) est saisie, à proportion de sa supériorité même, des beautés de la création. C'est l'intelligence qui découvre l'intelligence dans l'univers, et un grand esprit est plus capable qu'un petit de voir Dieu à travers ses œuvres.”

M. Thiers écrivait ces paroles à propos des croyances religieuses de Bonaparte. “ Tenez, disait à Monge le premier Consul, ma religion à moi est bien simple; je regarde cet univers, si vaste; si compliqué, si magnifique, et je me dis qu'il ne peut être le produit du hasard, mais l'œuvre d'un être tout-puissant, supérieur à l'homme autant que l'univers est supérieur à nos plus belles machines. Cherchez, Monge, aidez-vous de vos amis les mathématiciens et les philosophes, vous ne trouverez pas une raison plus forte, plus décisive, et quoi que vous fassiez pour la combattre, vous ne l'infirmerez pas.”

Dans ces pages où nous voulons étudier l'ordre de la nature et son principe, notre dessein n'est pas de nous arrêter à des discussions purement philosophiques. Des faits, des témoignages, voilà ce que nous voulons rappeler:—les faits attestés par les savants naturalistes, et surtout ceux qu'ils ont découverts dans ces derniers temps;—les témoignages des hommes les plus illustres par leur science de la nature. Si nous nous permettons quelques réflexions, quelques raisonnements, ce sera toujours en nous appuyant sur les principes les plus évidents du sens commun, sur ces principes qui sont le patrimoine commun de toute intelligence, qui servent à diriger les hommes dans tous leurs jugements, dans toutes les affaires de la vie.....

Une foule d'hommes aujourd'hui ne veulent voir dans la nature que les causes secondes, physiques, immédiates des phénomènes, et les lois particulières qui les régissent : nous voulons montrer que les faits exigent autre chose, que les créateurs de la science moderne et ses plus nobles représentants portent plus loin leur vue ; ils remontent plus haut, jusqu'à cette cause première dont la sagesse peut seule expliquer l'unité, l'ordre, l'art infini qui brillent dans toutes les parties de l'univers.

Au pays des Castes.—*Voyage à la Côte de la Pêcheurie*, par le P. St. COUBÉ, S. J.—Un volume in-18 Jésus, avec une Carte itinéraire. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre n'est pas une simple réimpression des articles que les Lecteurs des *Études* ont accueillis avec tant de faveur. L'auteur a versé dans ce volume le fond de son carnet de voyage. On remarquera les chapitres presque entièrement nouveaux consacrés à l'éducation dans l'Inde, à l'orphelinat e' Adéikalabouram, aux musulmans, aux parias, aux tigres.

Ces récits de l'intérêt à la fois le plus attachant et le plus élevé ont été signalés dans plusieurs revues de France et de l'Étranger, et par des écrivains tels que M. Claudio Jannet (*Correspondant*, 25 avril). Une revue anglaise (le *Month*) en publie actuellement une traduction.

Un coup d'œil jeté sur la table des matières fera deviner quelle variété règne dans cet ouvrage. L'historien, l'économiste, le savant, y trouveront leur compte aussi bien que le chrétien qu'intéressent les progrès de la foi dans l'Orient, ou que le lecteur simplement curieux d'anecdotes piquantes et personnelles, de couleur exotique et de mœurs authentiques et originales.

D. C.

M. Flavien Martineau, Prêtre de St. Sulpice.—*Esquisse bibliographique*. Montréal, John Lovell et Fils, 1889. Enregistré par M. R. J. Devins.

Dans cette magnifique brochure, le lecteur peut suivre pas à pas la carrière de feu M. l'abbé F. Martineau, F.S.S., dont le souvenir est toujours vivace parmi notre population.

La première partie du livre est consacrée à la vie de M. l'abbé Martineau en France. On y donne des détails intéressants sur son pays, sa famille, son enfance, sa vocation, ses études classiques au grand séminaire de Luçon, son séjour à St. Sulpice, (Solitude d'Issy), son professorat et son ministère à St. Juire et à Montournais.

Dans la deuxième partie du volume, se déroule la carrière de M. l'abbé Martineau au Canada : son départ de France, son arrivée à Montréal, ses œuvres paroissiales, ses pèlerinages, sa prédication, ses dévotions particulières, ses derniers moments, sa mort, ses funérailles.

Cette remarquable esquisse biographique est précédée d'un beau portrait sur métal, de feu M. l'abbé Martineau, P.S.S.

Cet ouvrage est bien fait.

J. H. CHARLAND.